Vol 17 # 32 • Du 7 au 13 Février 2024
Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00

HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162 Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

LA LUTTE DU PEUPLE CONTINUE !



Voir page 3

Que le Premier ministre chute le 7 février 2024 selon les souhaits du peuple. Qu'il reste en poste selon les vœux de l'impérialisme, chose que nous ne voulons pas aussi bien que le peuple. Mais certainement, la révolution ne s'arrêtera pas jusqu'à la victoire finale du peuple !

LA BSAP AVEC LE PEUPLE DANS LES RUES !



Voir page 4

La Brigade de surveillance des aires protégées (Bsap) a fait corps avec le peuple dans ses revendications et dans sa lutte



Rankont sou sekirite nasyonal ant Frantz Elbe ak Eric Stromayer
Page 6

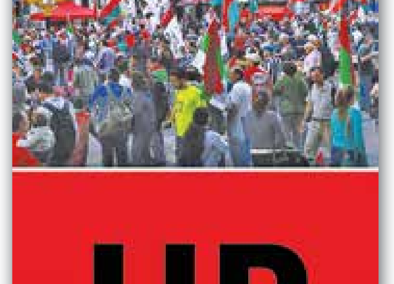
Don't be Surprised or Discouraged. Revolutions Take Time
Page 9



« Nous nous battrons dans les rues de Nairobi pour nos frères et sœurs d'Haïti »
Page 7



Sous quel angle devons-nous considérer la décision de la Cour internationale de Justice ?
Page 10-11



UP-FT : un outil en construction en Uruguay
Page 17



1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

RÉDACTEUR EN CHEF
Victoria T. H. Sylvain

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Guy Roumer

CORRESPONDANTS
EN HAITI
Daniel Tercier
Bissainthe Anneseau

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Jacques Elie Leblanc
Claudel C. Loiseau
Henriot Dorcent
Dr. Antoine Fritz Pierre
Eddy Toussaint
Edmond Bertin
Robert Garoute
Jacques Nési
Ed Rainer
Elysée Luckner Vil

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Didier Leblanc

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS
GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
computertrusting@gmail.com

Tenir la révolution à l'ordre du jour !

Par Berthony Dupont

Le soutien appuyé des Etats-Unis d'Amérique au pouvoir de facto du Premier ministre haïtien Ariel Henry semble venir de très haut. C'est une complicité mesquine ressemblant à une entente criminelle entre coquins et forces obscures pour cacher certaines vérités dans une affaire louche. La prétendue nécessité de nommer Ariel Henry au poste de Premier ministre sous prétexte qu'il a été désigné par le Président Jovenel Moise assassiné 24h plus tard, est un faux problème et une manœuvre de diversion qui ne trompe plus personne. C'était le souhait programmé de ceux qui en ont eu l'intérêt à ce qu'il soit ainsi.

Si l'on prend en compte l'avis récemment de ces trois employés de l'Administration Biden, les ambassadeurs Brian Nichol's, Eric Stromayer et le porte-parole du Département d'Etat, Matthew Miller prenant la défense du régime illégitime, de l'agent le plus fidèle, l'exécutant le plus déterminé des puissances exploitantes, cela laisse à comprendre que la Maison Blanche porte la responsabilité ultime de la conduite provocatrice de tous ces laquais placés au pouvoir en Haïti. Rien d'étonnant, dans la mesure où l'impérialisme est le principal ennemi du peuple haïtien. C'est lui, dont les mains sont souillées du sang des peuples opprimés et en tant que force du mal cherche à accaparer le contrôle total du pays. Il refuse au peuple haïtien le droit de respirer et de vivre en paix tout en fomentant toutes sortes de manœuvres pour justifier l'occupation ou la présence militaire pour maintenir son régime au pouvoir et sauvegarder ses intérêts.

L'impérialisme a conçu et mis au point l'assassinat de Charlemagne Péralte et tant d'autres dirigeants progressistes haïtiens. Son rôle est évident dans la présente situation allant jusqu'à forcer l'État haïtien à ne pas mettre les moyens adéquats pour permettre au peuple de vivre convenablement dans la paix et la sécurité.

Si le pays est au bord de l'abime, les travailleurs, les militants ouvriers et les jeunes de toutes tendances, sont confrontés à l'exploitation, l'insécurité et la répression, l'impérialisme est le premier facteur de cette situation. De fait, ces citoyens n'ont pas le choix et sont présentement obligés de s'assembler et de se rassembler pour transformer leurs revendications populaires en révolution tout en exigeant d'abord la démission immédiate du locataire de la Primature pour enfin chambarder totalement ce système délabré. Paradoxalement, c'est la nature même de l'impérialisme qui a engendré la résistance populaire qui veut en finir avec ce système.

Si le Premier ministre Ariel Henry s'entête à rester au pouvoir envers et contre tous, tout en minimisant la gravité de la situation, c'est parce qu'il a toujours fait confiance aux forces impérialistes qui ne veulent guère que les choses changent. Nul n'est dupe des motifs invoqués pour se justifier. A ce stade, l'option de la lutte ne doit pas se résumer à démettre le Premier ministre et le remplacer par la Présidente du Haut Conseil de Transition (HCT), Mirlande Manigat ou d'utiliser un des pions ou joueurs du Groupe Montana. Ce serait la continuité du projet impérialiste ! Ce serait bonnet blanc et blanc bonnet !

Toutes tentatives d'aménager ou d'humaniser le capitalisme déboucheront sur des destructions encore plus massives et sur des menaces de guerre encore plus grandes contre les masses opprimées et exploitées.

A ce point, il n'y a pas d'autre issue que celle de soutenir les masses laborieuses. Quand le peuple a choisi l'option révolution pour combattre ce système, cela signifie qu'il veut déranger le pouvoir de l'impérialisme et ses valets jusqu'à leur disparition. Ce d'autant plus que c'est leur politique rétrograde et antinationale qui a conduit le pays à la dérive.

Cependant, devant le danger qui se dessine pour les nostalgiques de l'ancienne politique, ils se préparent déjà à se régénérer. Alors pour les en empêcher, il n'y a qu'un seul choix, celui de tenir la révolution jusqu'au bout. Il n'y a pas d'autres moyens pour éradiquer ces maux qui nous tuent que d'abattre le système. Seul un chambardement total pourrait déraciner ce cancer qui nous tue, et ferait dérégler ce laboratoire impérialiste qui nous fabrique dans leur arsenal humain ces dirigeants sans conscience patriotique et nationale.

Mobiliser le peuple au nom de la révolution est une première étape capitale qu'on vient de franchir et qu'on doit maintenir coûte que coûte. Qu'on s'en souvienne, on sera toujours à un stade embryonnaire même quand on parviendrait à rejeter cette classe politique et son système capitaliste. Et qu'il y aura bien encore beaucoup d'autres étapes à franchir puisque l'impérialisme ne contentera pas d'observer sans réactions, sans saboter les efforts du peuple.

La révolution qui est à l'ordre du jour ne saurait se triompher en une journée, en une semaine, en un mois, voire en une année. Une révolution exige un travail assidu, permanent, discipliné mené par un parti d'avant-garde. C'est une tâche de longue haleine et fastidieuse. Cela ne doit pas être une œuvre rabâchée, spontanée et irréfléchie. Aucune révolution sérieuse ne saurait être instantanée, c'est une entreprise qui demande du temps, beaucoup de temps, d'efforts et de sacrifices pour atteindre l'objectif final.

La révolution est une lutte constante. Une victoire révolutionnaire ne signifie pas la fin de la lutte mais plutôt son commencement. Ne soyez pas étonnés de voir qu'après Ariel Henry, celles et ceux qui ont été allaités à la mamelle de l'impérialisme reprendront son flambeau. Ses patrons ne vont pas nous faciliter la tâche. Les tentacules du monstre impérial sont déjà présents et participent même dans toutes ces mobilisations populaires.

La révolution doit rester à l'ordre du jour en permanence pour continuer la lutte mais surtout dans la perspective de construire la force de la révolution, car il ne peut y avoir de révolution victorieuse, réussie sans un parti révolutionnaire pour devenir une force irrésistible, populaire, morale, idéologique, militaire et politique.

La lutte du peuple continue !

Par Isabelle L. Papillon

Après plus de 30 mois au pouvoir, le peuple haïtien a jugé que le chef de l'exécutif actuel, le Premier ministre Ariel Henry, est incapable de diriger le pays. Ainsi, il a décidé de le révoquer de son poste. Mais ce dernier, par son cynisme, refuse d'accepter à l'amiable les propositions du peuple pour agréer plutôt les dictats de l'impérialisme américain qui par la voix de son chargé d'affaires Eric Stromayer s'est comporté en avocat du régime en laissant entendre sur Radio Caraibes : « *Il est nécessaire que tous les partis politiques, la société civile, les gens économiques se réunissent avec Ariel Henry pour qu'ils organisent des élections le plus tôt possible, pour mettre fin à la Transition et à l'état déplorable dans lequel se trouve le peuple haïtien.* »

C'est ce comportement qui justifie les manifestations populaires qui ont fermé les principales villes du pays pour exiger la démission du Premier ministre Ariel Henry. Et tout au cours de la mobilisation antigouvernementale soit à Jérémie, aux Cayes, Au Cap, Ouanaminthe, Port-au-Prince, la police ne fait que confronter, agresser les manifestants avec une répression terriblement grave pour essayer de sauvegarder le pouvoir. La police a dû faire usage de gaz lacrymogène pour disperser la foule qui en fait revendique les mêmes demandes que les forces policières.





Manifestations populaires dans les principales villes du pays pour exiger la démission du Premier ministre Ariel Henry

Les banques, les écoles et les agences gouvernementales ont fermé leurs portes dans les régions du nord et du sud d'Haïti tandis que les manifestants bloquaient les principales routes avec des pneus enflammés et paralysaient les transports publics.

Le peuple profite en ce sens de tracer un exemple, pour signifier que le pouvoir haïtien n'est pas sous la dépendance du gouvernement américain mais bien du peuple haïtien. C'est le peuple haïtien qui décide en Haïti pas les Etats-Unis.

Drôle d'ironie, cette initiative populaire est dénoncée par la soi-disant opposition qui négociait le partage du gâteau du pouvoir avec le gouvernement de facto. Cette opposition ne supporte guère la mobilisation populaire dans les rues exigeant d'Ariel de remettre au peuple les clefs de la Primature.

Ainsi, les membres du groupe Montana se démasquent dans une note critique contre Ariel Henry où ils ont profité pour attaquer le mouvement populaire qui occupe, paralyse et bloque les principales routes avec des pneus enflammés pour forcer le pouvoir à tirer sa révérence. Selon Montana « *le gouvernement de facto fait monter la confusion pour faire croire à une rébellion interne contre lui-même.* »

Dans la logique de ce courant impopulaire, pro-impérialiste, qui a passé tout leur temps à prendre langue avec Ariel Henry, le gouvernement supporte la rébellion « *pour empêcher les forces organisées à l'intérieur du pays de trouver une solution politique pacifique à la crise multiforme qui gangrène le pays* ». Quelle aberration de la part de cette clique d'opportuniste, manipulée par les ambassadeurs américains Daniel Foote et Brian Nichol's dans l'optique de continuer la logique de domination impériale sous prétexte d'une transition à l'haïtienne mais qui au fond serait américaine pour tromper davantage les masses laborieuses.

Le journal Haïti Liberté pour sa part apporte toujours toute sa solidarité à la lutte des masses populaires pour un lendemain meilleur. Il est clair que la direction qu'a pris présentement la lutte des masses populaires en appelant à une révolution au lieu de favoriser la transition qui fait le bonheur des fossoyeurs de la nation fait grincer les dents à certains.

Nous du journal, nous resterons attachés, cimentés à la lutte du peuple. Car nous ne sommes pas de ceux qui n'ont jamais placé leur confiance dans la lutte populaire. Toute notre existence, nous l'avons passée dans le camp des classes exploitées et nous n'avons jamais commis l'erreur de prendre langue avec la bourgeoisie parasite et l'oligarchie répugnante, ni participer à aucun conciliabule de transition avec la classe politique au service de l'impérialisme.

Pour nous autres, que le Premier ministre chute le 7 février 2024 selon les souhaits du peuple. Qu'il reste en poste selon les vœux de l'impérialisme, chose que nous ne voulons pas aussi bien que le peuple. Mais certainement, la révolution ne s'arrêtera pas jusqu'à la victoire finale du peuple ! La lutte continue, Vive le peuple haïtien !

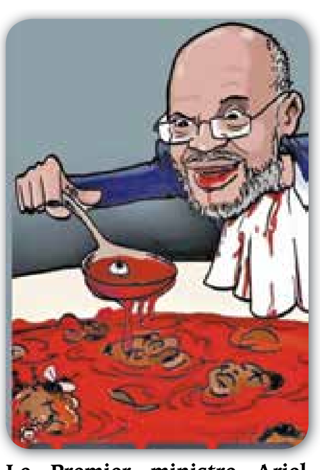
Brian Nichol's et Fritz Jean



Le chargé d'affaires américain Eric Stromayer



Daniel Foote



Le Premier ministre Ariel Henry, est incapable de diriger le pays

La BSAP avec le peuple dans les rues !


Des agents de la Bsap dans un bain de foule à Pétionville


Jeantel Joseph entouré des agents de la Bsap

Par Marie Laurette Numa

« Si la police nous tire dessus, on appellera la Bsap »

Au Cap-Haitien, à Ouanaminthe, à Hinche et le 6 février à Port-au Prince, la Brigade de surveillance des aires protégées (Bsap) a fait corps avec le peuple dans ses revendications et dans sa lutte.

Elle s'est officiellement engagée à marcher sur les traces du peuple sachant que justement les revendications populaires ne leur sont pas étrangères puisque tous les agents de la Bsap viennent des quartiers pauvres et sont des travailleurs exploités ou défavorisés, vivant dans des bidonvilles au même titre que le peuple.

C'est aux cris répétés, à pleins poumons de : « *Vive Bsap ! A bas la police !*, » que dans la deuxième ville du pays s'est déroulée la grande marche populaire encadrée des soldats de la Bsap. Comme dans la construction du Canal d'irrigation sur la rivière Massacre à Ouanaminthe, la Bsap s'est solidarisée avec ses frères et sœurs de classe pour défendre une cause nationale ou un projet national.

Et réciproquement, le peuple lui a apporté un grand support face aux élucubrations du gouvernement de facto de mettre fin au service des agents de ce groupe.

Il est tout à fait clair, il y a une montagne de différence entre l'approche de la Bsap et celle de la Police Nationale Haïtienne à l'égard du peuple. La Pnh s'adonne à réprimer les masses pour satisfaire les desideratas de ses patrons de la bourgeoisie et du pouvoir, tandis que la Bsap refuse d'accepter tout ordre venant du pouvoir qui ne rentre pas dans le cadre des aspirations populaires. La police qui devrait servir et protéger le peuple ne fait que le contraire en laissant aux agents de la Bsap de combler ce trou.

C'est dans ce contexte que des agents de la Brigade de sécurité des aires protégées (BSAP) ont protesté dans les rues de Ouanaminthe, épaule contre épaule avec le peuple en vue de dénoncer le comportement inapproprié, réactionnaire du pouvoir en place.

C'est dans cet ordre d'idées que les agents de la Bsap ont profité pour exprimer leur ras-le-bol à l'égard de l'exécutif précisément contre le Premier ministre Ariel Henry. Ils ont déclaré « *Nous appuyons sans réserve tout mouvement qui vise à contraindre Ariel Henry à remettre sa démission. Le pays n'est pas dirigé. Il est incapable de répondre aux besoins du peuple haïtien. Pas question de continuer à cohabiter avec un homme aussi incompétent* »




La Brigade de surveillance des aires protégées (Bsap)

Les agents de la Bsap sont tellement décidés à lutter pour défendre les intérêts de la Nation qu'ils menacent d'affronter toutes celles et ceux des personnes qui auraient perdu leur boussole de s'opposer au mouvement populaire revendiquant le droit à la vie du peuple.

Par ailleurs, le gouvernement a tellement peur de la BSAP qu'il a non seulement révoqué son directeur général en la personne de Jeantel Joseph le 23 janvier 2024 pour le remplacer par une commission technique de restructuration composée du coordonnateur Frantz Daniel Pierre, des membres Prénor Coudo, Jean Lyonel Trécil, inspecteur général de la Police nationale d' Haïti (Pnh), Verby B. Jean, lieutenant des Forces armées d'Haïti (Fadh) et Jean Neslie Élie. Il faut signaler que le licenciement du directeur de l'Agence nationale des espaces protégés (ANAP) Jeantel Joseph aurait eu lieu après que des membres de la BSAP aient exprimé leur soutien au peuple haïtien dans la lutte pour le changement.

Port-au-Prince : la tension monte avec la présence de Guy Philippe!


Claude Joseph dirigeant du parti Ede dans un rassemblement à St Louis du Sud



Guy Philippe se baladait sur la place Saint-Pierre de Pétionville


Jean-Charles Moise du Parti Pitit Desalin manifestant avec le peuple

Par Thomas Peralte

A la veille du jour fatidique 7 février qui signifiait la fin du règne de Ariel Henry au pouvoir en Haïti, le chef rebelle Guy Philippe finalement est entré dans la capitale Port-au-Prince en provenance de la Grande Anse dans l'esprit de pousser le mouvement populaire occupant les rues du pays pour demander le départ du Premier ministre.

Au moment où des manifestants ont eu bruit que Guy Philippe était sur la place St Pierre de Pétion-ville, le 6 février, c'était l'éphorie totale. Des motoristes venant de tout horizon avaient accouru pour aller le rejoindre.

Ce phénomène de Guy Philippe n'est-ce pas un moyen du peuple pour montrer son rejet total de tout ce qu'ont entrepris les Etats-Unis d'Amérique. Voilà que celui qui vient d'être libéré de prison des Etats-Unis est applaudi, et certains secteurs l'ont même appelé chef de la « Révolution » visant à contraindre Ariel Henry à la démission d'un pouvoir qu'il occupe illégalement en complicité avec les puissances dominantes en Haïti.

N'est-ce pas un anti-américain développé au sein des masses défavorisées qui a produit un tel phénomène se demande certains observateurs politiques ?

Au cours de la journée, il a le temps d'intervenir sur les ondes de Télé Eclair, précisément à l'émission « Matin Débat » pour annoncer entre autres *« Demain, je serai dans la rue avec mon peuple »*

Les propagandistes du gouvernement disaient toujours qu'il ne pouvait pas venir, qu'il ne viendrait pas manifester contre le pouvoir, sont-ils étonnés ? Alors quel sera leur réaction ?

Il a même déclaré au cours de sa courte interview qu'il est en pourparler avec d'autres acteurs politiques tels que l'ancien Premier ministre de Jovenel Moise, Claude Joseph dirigeant du parti Les Engagés pour le Développement (Ede), tout en profitant de souligner qu'il vient à peine de converser avec Jean-Charles Moise du Parti Pitit Desalin.

Tous ces deux dirigeants sont dans les rues avec le peuple exigeant le départ d'Ariel Henry de la Primature.

Mobilisons-nous pour l'abrogation de la loi néo-Trujillo sur le DNI



Le 15 janvier, le président Abinader a promulgué la loi créant la Direction nationale du renseignement (DNI)

Par le Mouvement socialiste des travailleurs

Le 15 janvier, le président Abinader a promulgué la loi créant la Direction nationale du renseignement (DNI), un organe subordonné à la présidence qui concentre les pouvoirs exécutifs, judiciaires, de police et de contrôle, habilité à persécuter la dissidence au nom de la « défense des institutions » « paix sociale » ou « objectifs nationaux ». Ses activités sont couvertes par le secret d'État et elle peut définir ses propres pouvoirs, gérant un budget sans contrôle extérieur. Tout cela au nom de la « sécurité nationale », comme au temps de Trujillo et Balaguer. Bref, une menace sérieuse pour les droits démocratiques qui persistent dans le cadre du régime actuel, contre laquelle nous devons protester avant qu'il ne soit trop tard.

Une loi dictatoriale

La loi crée la nouvelle DNI, qui ne répond qu'au Président, et le Système national de renseignement (SNI), qui place les services de renseignement militaires et policiers sous la coordination de la DNI. Le SNI peut impliquer toutes les institutions étatiques si celles-ci gèrent « de manière circonstancielle » les « capacités techniques » pouvant contribuer au SNI. La DNI elle-même doit définir ses principes de fonctionnement et tout son personnel peut être librement nommé et séparé. Sa fonction, défendre la « sécurité nationale », n'est pas clairement définie, pas plus que les termes « risque », « menace » et « agression » contre la Constitution et les « institutions », que la DNI est censée prévenir et poursuivre.

La DNI peut enquêter sur « toute activité… qui menace des intérêts ou des objectifs nationaux », non définis non plus, et peut poursuivre des organisations ou des personnes qui tentent « *d'établir une forme de gouvernement contraire à l'ordre constitutionnel* ». Cela lui permettrait d'espionner et de réprimer toute organisation de gauche ou démocratique promouvant des changements économiques, politiques et sociaux, ce qui n'est pas sans rappeler l'époque trujilliste et balagueriste où la gauche était interdite. Refuser de fournir des informations ou des rapports à la DNI est passible de peines de prison.



Depuis le 22 janvier 2024, sept recours en inconstitutionnalité ont été déposés contre la loi 1-24 qui a créé la Direction nationale du renseignement (DNI)

La DNI peut également « contrecarrer » toute activité qu'il considère comme représentant un « risque » pour la « paix sociale ». Toute protestation pourrait alors faire l'objet d'une répression selon les termes ambigus de la loi. La DNI assume également des fonctions de contrôle de l'immigration et sa coopération avec le ministère public ne sera effectuée que lorsque le DNI le décidera. Le directeur de la DNI est également conseiller du président en matière économique et sociale.

Un large rejet de la loi

La loi a été approuvée le 29 décembre, avec une seule voix contre à la Chambre des députés, et le 10 janvier au Sénat. Le député Juan Dionicio Rodríguez, du Frente Amplio, a proposé un changement visant à éliminer la persécution idéologique, que la majorité des députés ont rejeté et a émis le seul vote contre la loi lors du vote en deuxième lecture. Malheureusement, aucun des députés du Bloc Alternative Progressiste, composé de l'Option Démocratique, de l'Alianza País et du Parti Libéral Réformateur, n'a voté contre.

Vote à la Chambre des députés le 29 décembre, approbation en deuxième lecture de la loi

Contrairement à la quasi-unanimité du Congrès, la loi a été largement rejetée par des organisations telles que le Collège dominicain des journalistes, l'Ordre des avocats, la Société dominicaine des journaux, le Conseil dominicain de l'unité évangélique, des secteurs de l'Église catholique. , et de nombreuses organisations non gouvernementales. Même la Participation citoyenne, après une première déclaration de soutien à la loi, a changé de position et a souligné son inconstitutionnalité. Des questions ont été soulevées sur la manière dont il a été approuvé, sans discussion approfondie et avec des changements de dernière minute. Quatre recours en inconstitutionnalité ont été déposés devant la Cour constitutionnelle. Sept articles de la loi ont été remis en question pour violation de plus de dix articles constitutionnels. Même plusieurs partis de droite dont les députés et sénateurs ont voté en faveur de la loi, comme le PLD et le FP, ont changé de position face à la pression sociale et critiquent désormais la loi.

Le 19 janvier, le président Abinader, acculé par les critiques, a annoncé qu'il convoquerait un « dialogue » pour indiquer comment « interpréter » la loi. Bien que le projet de loi initial ait été préparé par le Bureau de conseil juridique du pouvoir exécutif en 2021, Abinader a assuré fin janvier qu'il n'avait « rien à voir » avec la loi et qu'il était prêt à la modifier. Mais il ne suffit pas d'apporter des modifications mineures, il faut l'abroger.

Pour rejeter la loi dans la rue

Dans le pays, il n'y a jamais eu de rupture avec les traditions et les institutions répressives des dictatures de Trujillo et Balaguer. La DNI est la successeuse et l'héritière du Service de renseignements militaires de Trujillo et du Département national d'investigations, créés par la dictature du Triumvirat et réorganisés par la dictature Balaguerista. Avec la nouvelle loi, les éléments bonapartistes du régime politique s'accentuent, c'est-à-dire la concentration du pouvoir dans la présidence et les organisations répressives, poursuivant ainsi une tendance des dernières décennies. Avec les gouvernements de Médine et d'Abinader, nous avons assisté à l'approfondissement de l'état d'exception, d'abord en 2020 avec l'état d'urgence et le couvre-feu, dans le cadre duquel des milliers d'arrestations arbitraires ont été effectuées et le droit de manifester a été restreint. Puis, en 2021, avec l'offensive raciste contre la communauté immigrée haïtienne et dominicaine d'origi-



Non à la loi 1-24, loi Trujilliste-Abinaderiste

ne haïtienne, un état d'exception de facto contre les noirs, avec des milliers de perquisitions sans mandat dans les communautés urbaines et rurales, ainsi que des milliers d'arrestations illégales de nourrissons. , les femmes enceintes, les étudiants et les travailleurs. En 2023, Amnesty International révélait qu'en 2020 et 2021, les gouvernements de Médine et d'Abinader avaient utilisé le logiciel israélien Pegasus pour espionner la journaliste Nuria Piera. Désormais, la loi DNI légaliserait ce type d'actions de persécution antidémocratique contre les journalistes, les défenseurs des droits humains, les écologistes et les dissidents politiques.

Après la promulgation de la loi, nous avons assisté à l'arrestation à San José de Ocoa par des agents répressifs sans identification du docteur Wazar Gómez, simplement parce qu'il portait une pancarte. Mais ce n'est pas un cas isolé, dans le pays, chaque jour depuis des années, des dizaines ou des centaines d'arrestations arbitraires ont été opérées contre des Haïtiens noirs et des Dominicains. Une grande partie de la société dominicaine a agi comme dans le poème de Martin Niemoller, qui décrit le silence et la passivité de nombreux Allemands face à la persécution nazie des communistes, des sociaux-démocrates et des juifs. Ici, l'application de méthodes dictatoriales contre la communauté immigrée haïtienne, la dénationalisation et la persécution des Dominicains d'origine haïtienne ont également été acceptées, au nom de la suprématie raciale et de l'hispanité, de la souveraineté et de la sécurité nationale, comme si le reste de la société ne voulait pas payer le prix de cette répression. Mais ces méthodes finissent par être appliquées même contre ceux qui l'ont soutenu ou ont gardé un silence complice, comme Wazar Gómez, actuellement candidat au poste de sénateur du parti balagueriste PRSC, allié du gouvernement.

C'est pourquoi nous devons rejeter toute avancée antidémocratique de ce régime et comprendre que l'élimination des garanties et des droits juridiques d'un secteur basé sur une définition raciale, ce qui implique en fait l'avancée vers un régime d'apartheid, comporte le réel danger que les droits démocratiques de tout le peuple dominicain est liquidé.

Quel que soit le vainqueur des élections de cette année, cette loi servira au prochain gouvernement comme un puissant instrument de répression. C'est pourquoi nous devons protester de toute urgence pour défendre les libertés démocratiques qu'ils n'ont pas encore pu nous enlever. Tout comme la « réforme de la police » a échoué, rien de significatif ne sera obtenu grâce aux « dialogues » promus par le gouvernement. Exigeons que les syndicats, les corporations, les organisations sociales et les partis de gauche se coordonnent pour mener une mobilisation nationale pour l'abrogation immédiate de la loi. C'est le moment !

Mouvement socialiste des travailleurs de la République dominicaine
31 Janvier 2024

Rankont sou sekirite nasyonal ant Frantz Elbé ak Eric Stromayer



Kisa Eric Stromayer gen pou l wè nan kesyon sekirite an Ayiti?

Eske Ayiti se yon koloni Etazini? Kisa responsab afè Ameriken nan anbasad meriken an Ayiti, Eric Stromayer gen pou l wè ak kesyon sekirite Ayiti pou l rive chita reyini ak chef lapolis la Frantz Elbé jou ki te jedi premye fevriye 2024 la sou kesyon sekirite peyi a.

Se Polis Nasyonal Ayiti a menm ki anonse ak fyète, te gen yon rankont ant direktè jeneral pwovizwa PNH la, Frantz Elbé, ak responsab afè Ameriken an Ayiti, Mesye Eric Stromayer, epi responsab sekirite anbasad Etazini an Ayiti Stephen Strickland.

Eske nou toujou gen yon peyi souvren ak kalte restavèk yo ki sou pouvwa a nan peyi a. Li lè tan pou n dechouke yo pou peyi a reprann diyite li.

Lèzetazini reyaji sou diskalifikasyon opozan Venezyelyen yo pou yo patisipe nan eleksyon prezidansyèl yo!



Maria Corina Machado



Enrique Capriles

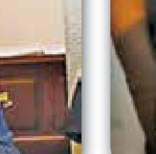
Lakou Siprèm Jistis Venezyelyen an bay fiyètlalo yo rele Maria Corina Machado, kanè nan kous prezidansyèl la ak Enrique Capriles nan peyi Venezyela pou trayizon ak aktivite senkyèm kolonn.

Poutètsa Washington fache, leve kò l frape atè, fè kòlè jouk yo rive deklare yo pral bay sanksyon. Yo anonse tou yo pral sispann lisans konpayi k ap travay sou min Venezyelen yo ak fè tranzaksyon nan pwodiksyon an ak maketing nan lò, yon fason pou yo fòse yo mete non Maria Corina Machado nan lis kandida pou laprezidans yo.

Brian Nichols ak Ariel pa kab tann ankò !



Brian Nichols





Gang Andre Michel yo

Asistan Sekretè pou Afè Emisfè Lwès la, Brian Nichols, renouvle pozisyon Etazini anfavè deplwaman fòs miltinasyonal la epi pou òganize eleksyon pi vit posib an Ayiti. Se pandan pèp la nan lari ap mande Ariel Henry pou l rache manyòk li. Tout manm gouvènman an ak Meriken gen je yo fikse sou Kenya nan espwa pou yo deplwaye ofisye polis li yo pi vit posib pou mete baton sou pèp la pou l pa voye Ariel ale.

Youn nan bagay pou n pran ankonsiderasyon gang ki kontinye ap simen laterè nan katye popilè yo, se gang pa yo, se gang k ap travay pou gouvènman an pou kreye latroublay pi rèd nan peyi a. Se gang ki sou kontwòl Andre Michel yo Tankou Izo, Tilapli, Boutba, Vitelòm Inosan pou site sa yo sèlman k ap simen laterè nan peyi a.

« Nous nous battrons dans les rues de Nairobi pour nos frères et sœurs d'Haïti »



Les Kenyans protestent contre la participation de leur gouvernement au projet d'occupation d'Haïti

Par Pavan Kulkarni

Malgré l'interdiction de la Haute Cour du Kenya, le président William Ruto s'est engagé à déployer des policiers cette semaine en Haïti. Le chef du Parti communiste du Kenya, Booker Omole, a déclaré que Ruto vendait la politique étrangère du pays au plus offrant, à savoir les États-Unis.

« Nous nous battrons dans les



Activité au théâtre national du Kenya le 24 janvier 2024 dernier en solidarité avec la lutte du peuple haïtien

rues de Nairobi pour nos frères et sœurs d'Haïti » si le gouvernement du Kenya décide de déployer sa police dans ce pays des Caraïbes, a déclaré Booker Ngesa Omole, secrétaire national à l'organisation du Parti communiste du Kenya (CPK), à Peoples Dispatch.

Malgré l'interdiction de la Haute Cour du Kenya, des policiers kenyans « *pourront être déployés en Haïti dès la semaine prochaine* », a déclaré mardi 30 janvier le président Willian Ruto, s'exprimant depuis Rome, où il courtisait les investisseurs européens lors du sommet Italie-Afrique. « *Toute décision prise par un organe d'État ou un agent de l'État de déployer des policiers en Haïti… viole la constitution et la loi, et est donc inconstitutionnelle, illégale et invalide* », avait statué la Haute Cour du Kenya il y a seulement quelques jours, le 26 janvier.

Cette décision constitue un revers pour l'intervention prévue par les États-Unis en Haïti, à laquelle le Kenya doit donner un visage africain en déployant un millier de policiers pour diriger la mission, dont le prétendu objectif est de restaurer la sécurité en débarrassant Haïti de la menace criminelle des gangs.

Au milieu du chaos qui a suivi l'assassinat du président de l'époque, Jovenel Moise, en juin 2021, Haïti, déjà déstabilisée par trois interventions étrangères au cours des trente dernières années, a sombré dans une anarchie dans laquelle la violence des gangs est devenue endémique. Des gangs auraient tué et kidnappé des milliers de personnes, envoyant des centaines de milliers de personnes fuir l'année dernière, établissant ainsi un nouveau record de crimes violents.

La Jamaïque a également connu un taux comparable de violence des gangs. Leur taux d'homicides est « depuis plusieurs années parmi les plus élevés de l'hémisphère occidental », ont déclaré les États-Unis dans un avis aux voyageurs du 23 janvier. « Les crimes violents, tels que les invasions de domicile, les vols à main armée, les agressions sexuelles et les homicides, sont courants, ", a-t-il expliqué. Néanmoins, la Jamaïque, loin d'être prévue pour une intervention étrangère, fournira des policiers à la mission financée par les États-Unis visant apparemment à rétablir la sécurité en Haïti.

Les Bahamas ont promis un déploiement supplémentaire de 150 personnes, où l'ambassade américaine a émis une alerte de sécurité, mettant en garde contre la « violence des gangs » et les « meurtres » qui se produisent « à toute heure, y compris en plein jour dans les rues ». Les petites îles d'Antigua-et-Barbuda, dont le gouvernement a promis de fournir une force de police à cette mission, sont également en proie à la violence des gangs.

Ce petit déploiement dans les Caraïbes vient compléter le déploiement principal de plus d'un millier de policiers kenyans, que Booker a décrit comme une « force extrêmement peu professionnelle, fréquemment utilisée par les dirigeants politiques pour mener des activités criminelles, y compris des assassinats politiques ».

«Le plus grand tueur de jeunes au Kenya n'est pas le paludisme mais la police »

Il a affirmé que « *le plus grand tueur de jeunes au Kenya aujourd'hui n'est pas le paludisme ou toute autre maladie, mais la police. Chaque jour, nous continuons d'enregistrer le meurtre de plusieurs jeunes pauvres par la police kenyane dans les quartiers informels de Nairobi. C'est le genre de police que les États-Unis ont choisi pour mener leur intervention en Haïti. »*

Avec l'abstention de la Russie et de la Chine, le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé cette mission par un vote le 2 octobre 2023. Il ne s'agit cependant pas d'une mission officielle de maintien de la paix de l'ONU. Elle a été baptisée « mission multinationale de soutien à la sécurité (MSS) », ce qui constitue un « mécanisme nouveau », comme l'ont reconnu les États-Unis, qui financent en grande partie la mission et ont déjà promis 200 millions de dollars.

« Si la police kenyane voulait vraiment éliminer les gangs criminels, elle l'aurait fait ici, au Kenya, d'abord », a déclaré Booker, arguant que la police a plutôt collaboré avec des gangs qui sont en contact avec des dirigeants politiques. *« La frontière est mince entre la police kenyane et les bandes criminelles qui continuent de terroriser les habitants, par exemple, de la province du nord-est ou des quartiers pauvres de Nairobi. »*

Cette frontière est encore plus mince en Haïti, où de nombreux gangsters actuels sont d'anciens membres de la Police nationale haïtienne, que cette mission américaine dirigée par le Kenya doit aider à rétablir l'ordre public. Une telle coalition « ne fera que commettre davantage de crimes en Haïti », ajoutant ainsi à la violence dont souffre déjà la population, a soutenu Booker.

Le secrétaire américain à la Défense, Lloyd Austin, a affirmé en septembre dernier que « cette [mission] respectera totalement les droits humains de tous les civils en Haïti ».

Les Haïtiens, cependant, ne sont pas convaincus que « cette » intervention étrangère particulière respectera les droits de l'homme, contrairement aux trois précédentes au cours des trois dernières décennies, ou « 41 au cours des 108 dernières années », comme l'a rapporté FP. Percevant ces interventions des États-Unis et de leurs mandataires comme la racine de la crise actuelle, les Haïtiens ont organisé plusieurs séries de manifestations depuis que le président par intérim Ariel Henry a appelé à une intervention étrangère en octobre 2022.

Henry n'est ni un élu des Haïtiens, ni un choix des élus. Il a été nommé au deuxième poste le plus élevé du gouvernement, celui de Premier ministre, par le président de l'époque, Jovenel Moïse, à la mi-2021, deux jours seulement avant son assassinat. Henry, qui était l'un des principaux suspects du meurtre, a été chargé de prendre le pouvoir par ce qu'on appelle le Core Group.

Aux côtés des États-Unis, ce groupe est composé de représentants de la France, du Canada, de l'Allemagne, de l'Espagne, du Brésil, de l'ONU, de l'Organisation des États américains (OEA) et de l'Union européenne (UE). Henry est en fait « une marionnette désignée par l'Occident », insiste Booker.

Lorsque la crise humanitaire, qui s'est aggravée depuis qu'il a pris le pouvoir, a provoqué des protestations appelant à sa démission, Henry a appelé à une intervention étrangère pour libérer ostensiblement Haïti des gangs, qui regorgent d'armes et de munitions en provenance des États-Unis.

Les États-Unis se sont d'abord appuyés sur le Canada, puis sur le Brésil, pour mener l'intervention. Tous deux refusèrent. À plus de 12 000 km d'Haïti, le Kenya, pays d'Afrique de l'Est, qui joue le second rôle face aux intérêts américains depuis que Ruto a accédé à la présidence fin 2022, s'est précipité pour se porter volontaire, demandant 237,55 millions de dollars en échange.

Ruto, qui a « inventé le terme « diplomatie économique », qui signifie diplomatie sans principes », vend la politique étrangère du Kenya au plus offrant, a critiqué Booker. Avec cette approche, Ruto a réduit le gouvernement du Kenya à « une marionnette américaine ». Peu de temps après son arrivée au pouvoir, Ruto s'était empressé d'annuler la reconnaissance du Sahara occidental par le Kenya et de légitimer l'occupation du pays par le Maroc, pour finalement revenir sur sa décision après avoir été confronté à une réaction violente.

Encouragé par les États-Unis et le FMI, Ruto a présenté le Finance Act 2023 au milieu de l'année dernière, ce qui a aggravé la crise du coût de la vie, mais a néanmoins été félicité par l'ambassadeur américain au Kenya pour avoir donné aux Américains « la sécurité d'investir dans le pays ». Les « réformes » ont provoqué des protestations massives contre le gouvernement de Ruto, qui ont libéré la police qui a tué des dizaines de personnes et arrêté des centaines en juillet 2023. Lorsque la Haute Cour a annulé certaines parties de la loi de finances comme étant inconstitutionnelles, *« le parti au pouvoir a même parrainé des manifestations contre le pouvoir judiciaire, »* se souvient Booker.

Une continuation de la politique de Ruto visant à apaiser les pressions de ses maîtres occidentaux. *« Ruto a même défendu le génocide à Gaza en affirmant sans équivoque qu'Israël a le droit de se défendre, même si le public kenyan voit un génocide massif soutenu par son propre gouvernement »*, a déclaré Booker. La proposition de Ruto de confier à la police kenyane le service des États-Unis et de ses alliés en Haïti s'inscrit dans la continuité de sa politique visant à apaiser « ses maîtres occidentaux », a soutenu Booker.

Mais le Conseil national de sécurité (NSC) dirigé par le président Ruto n'a pas le pouvoir de déployer des forces de police à l'extérieur du pays, a statué la Haute Cour le 26 janvier. L'article 240 de la constitution kenyane, qui a créé le NSC, autorise uniquement le conseil à déployer les forces de l'armée en dehors du Kenya – pas la police.

Le juge a ajouté que la police ne peut être déployée que conformément à la loi sur la police nationale, qui exige des « arrangements réciproques » avec le pays accueillant le déploiement à l'étranger. *« Il n'y a pas d'accord de réciprocité entre le Kenya et Haïti et pour cette raison, il ne peut y avoir de déploiement de police dans ce pays »*, indique le jugement.

Ruto a rassuré les journalistes à Rome sur le fait que l'exigence d'« arrangements réciproques » sera rapidement satisfaite et que la police sera déployée dans les prochains jours *« si tous les documents sont remplis entre le Kenya et Haïti sur la route bilatérale suggérée par le tribunal. .»*

Se débarrasser de la « paperasse » pourrait en effet être facile pour le président haïtien non élu et dirigé par l'étranger, qui n'a pas besoin de s'assurer la confiance des parlementaires, dont tous les mandats ont expiré car il a refusé d'organiser des élections parlementaires. Il reste à voir si la Haute Cour du Kenya acceptera les « formalités administratives » avec un gouvernement d'une légitimité aussi discutable comme preuve suffisante d'un « arrangement réciproque » avec Haïti.

Quelle que soit la position de la Haute Cour, « *la classe dirigeante du Kenya dirigée par l'administration de Ruto est déterminée à obtenir ce qu'elle veut, même si cela signifie violer le système judiciaire et la constitution* », affirme Booker.

Quelques jours seulement après que le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé cette mission en octobre dernier, la Haute Cour du Kenya avait déjà rendu une « ordonnance conservatoire » contre le déploiement en Haïti, tout en examinant le procès intenté contre elle par la Third Way Alliance, que Booker a décrit comme un « parti frère ». .»

Malgré cet ordre, le Parlement kenyan a donné son approbation au déploiement seulement un mois plus tard, en novembre. Le Parlement jouit de peu de confiance de la part du peuple, affirme Booker, rejetant la légitimité du feu vert qu'il a donné au déploiement.

« Chaque fois que le président veut qu'une loi soit adoptée, il invite les députés au palais présidentiel et leur distribue des enveloppes d'argent, et la majorité d'entre eux se conforment. Même les députés des partis d'opposition, qui ont pris position contre ce déploiement, se sont abstenus de voter ou n'ont pas assisté à la séance. Le parti au pouvoir peut faire adopter n'importe quelle absurdité par ce Parlement », a-t-il déclaré.

Quelques heures seulement après l'approbation du Parlement, la Haute Cour a prolongé son blocus sur le déploiement jusqu'à sa décision du 26 janvier. Sans attendre la décision, une « conférence préalable à la planification » a été convoquée en attendant à Nairobi, avec des représentants des États-Unis, du Kenya et de la Jamaïque. Le procès en cours a été simplement « reconnu » lors de cette conférence, tandis que Ruto a été « félicité » pour avoir « obtenu l'autorisation du Cabinet et du Parlement pour le déploiement », selon une déclaration commune publiée sur le site Internet du Département d'État américain. Début janvier, quelques semaines avant le jugement, la formation des unités de police devant être déployées était achevée.

« Nous rappelons à ces policiers qu'ils doivent être prêts à payer de leur vie s'ils se laissent servir d'intermédiaires impérialistes par des dirigeants politiques corrompus », a déclaré Booker. « *S'ils pensent qu'ils vont simplement entrer et tirer sur des gangsters, ils sont naïfs – ils ne connaissent pas l'histoire de résistance d'Haïti à l'impérialisme. »*


Booker Ngesa Omole, secrétaire national à l'organisation du Parti communiste du Kenya (CPK)

Peoples Dispatch 05 février 2024

Ange ou démon, le cas Guy Philippe !



Guy Philippe

Par Catherine Charlemagne

(2e partie)

Alors que Guy Philippe est en tête pour devenir Sénateur de la Grande-Anse, il est accusé d'être mêlé à une sale affaire plus que compromettante pour lui s'agissant de la sécurité de l'État. Un Commando dont le nombre n'a jamais été évalué a pris d'assaut le Quartier général de la police nationale du département du Sud dans la nuit du 15 au 16 mai 2016. Le Commissariat central et la prison civile de la ville des Cayes ont été pillés. On compte un mort, Tisson Jean-Pierre, un policier de l'UDMO (Unité Départementale de Maintien de l'Ordre), plusieurs blessés et des prisonniers évadés, etc. Même si sa participation n'a jamais été prouvée, les autorités de l'époque avaient suspecté Guy Philippe d'être le véritable instigateur de l'opération. Selon les enquêteurs, le mode opératoire porte sa marque, il est forcément le cerveau intellectuel. Surtout qu'une partie des assaillants, pour s'enfuir, avait pris la route de la Grande-Anse avant de tomber dans un ravin situé à des dizaines de mètres en contre-bas et de s'être tuée. Malgré les démentis de Guy Philippe, aujourd'hui encore, le doute persiste sur sa participation à ce coup.

Mais aussi, malgré les accusations du gouvernement de Jocelerme Privert, la justice, en vertu de la loi électorale, n'a pu annuler sa participation au second tour des élections de 2016 auxquelles il a été brillamment élu sénateur de la Grande-Anse au grand dam de ses détracteurs et de ses opposants. Le problème, le citoyen Guy Philippe n'est pas un citoyen comme les autres en Haïti. Pire, le gouvernement américain ne lâche jamais sa proie une fois qu'il est repéré par ses radars. Fraichement élu, Guy Philippe devait faire sa rentrée politique dans quelques jours au Sénat à Port-au-Prince en tant que sénateur, quand, à la surprise générale, il est tombé dans un traquenard à Pétion-Ville en sortant de la radio Scoop FM le jeudi 5 janvier 2017. En complicité avec les autorités haïtiennes, le gouvernement américain a procédé à l'arrestation du sénateur élu au moment où il prenait un bain de foule après sa participation à l'émission animée par Gary Pierre-Paul Charles. Ce sont les mêmes corps de police qui l'ont recherché durant des années, BLTS haïtien et DEA des Etats-Unis, qui l'ont appréhendé par surprise en pleine rue pour le même motif: trafic de drogue. On est à un mois de l'investiture de Jovenel Moïse à la présidence d'Haïti.

Jocelerme Privert étant toujours le chef d'Etat provisoire d'Haïti, c'est lui qui a contribué à l'arrestation de Guy Philippe. Sitôt arrêté, sitôt transféré aux Etats-Unis pour être jugé et condamné quelques mois plus tard, le 22 juin 2017 pour « *Conspiration pour importer de la cocaïne, titre 21, Code des États-Unis, article 963; Conspiration pour blanchir les instruments monétaires, Titre 18, Code des États-Unis, article 1956, et Engagement dans des transactions monétaires dans des biens dérivés de l'activité illégale spécifiée, Titre 18, Code des États-Unis, Section 1957* ». Lors de son procès ayant eu lieu au mois de juin 2017, Guy Philippe avait été reconnu coupable par un tribunal fédéral à Miami en Floride qui l'avait condamné à 9 ans de prison après qu'il ait lui même plaidé coupable de « *blanchiment d'argent pour des sommes reçues illégalement à la fin des années 1990 et au début des années 2000 et qui sont en lien avec un trafic international de stupéfiants.* »

La justice américaine lui avait reproché d'avoir reçu plus de 1,5 million de dollars de pots-de-vin pour assurer le transfert, sans encombre, de cargaisons de stupéfiants colombiens sur le sol haïtien. Mais, après avoir purgé six années de sa peine, suite à un accord avec l'Administration américaine, sa condamnation a été réduite et Guy Philippe a été libéré au cours du mois d'octobre 2023 de la prison fédérale d'Atlanta où il était incarcéré. Libéré, l'ancien prisonnier haïtien ne pouvait pas demeurer longtemps sur le sol des Etats-Unis. Mais, il aura fallu beaucoup de tractations avec les dirigeants haïtiens de la Transition pour qu'il puisse obtenir des papiers légaux pour retourner en Haïti.

Ainsi, le jeudi 30 novembre 2023, Guy Philippe a été expulsé des Etats-Unis en compagnie d'une douzaine d'autres haïtiens refoulés eux-aussi du pays de l'Oncle Sam. Arrivé très tôt à Port-au-Prince par un vol spécial, il a été gardé toute la journée par la police haïtienne aux locaux de la DCPJ pour interrogation habituelle. Signalons que, devant l'aéroport Toussaint Louverture et les bureaux de la DCPJ, une foule était venue l'accueillir. Dans un premier temps, les autorités semblaient vouloir le garder en détention compte tenu d'un mandat qui aurait été émis contre lui suite aux attaques du Commissariat centrale des Cayes. Mais, devant l'insistance de ses avocats et la pression de ses partisans, le gouvernement a dû céder et libérer l'ancien fugitif de Pestel qui, immédiatement, a clamé son innocence et rendu le gouvernement haïtien « Responsable du kidnapping dont il a été victime », selon lui, « de la part du gouvernement américain ». Le moins que l'on puisse dire, depuis son retour en Haïti, partout où il passe, c'est en héros qu'il est reçu.

Depuis Port-au-Prince jusqu'à sa bourgade de Pestel en passant par les villes des Cayes et de Jérémie, Guy Philippe ne cesse de multiplier des déclarations qui le placent dans le rôle ou dans la peau d'un futur candidat ou d'un révolutionnaire comme il s'en revendique. Une posture qui suscite beaucoup d'interrogations, en effet, sur son avenir politique et sur le rôle qu'il entend jouer dans la recomposition politique à venir. De part et d'autre de l'échiquier politique, l'on s'interroge et l'on épilogue sur les déclarations d'un Guy Philippe qui semble faire peur à certains et réjouir d'autres. Si, en effet, certains estiment que la justice haïtienne n'a rien à reprocher au tombeur d'Aristide et que sa responsabilité dans ce qui s'était passé dans le Sud en 2016 n'a jamais été prouvée, tel, en revanche, n'est pas l'avis d'autres acteurs qui croient que sa place est plutôt derrière les barreaux pour son comportement durant les épopées militaires de 2004 contre les différents Commissariats de police et d'autres institutions publiques que son armée avait incendiés ou détruits pour le compte du Groupe des 184 d'Andy Apaid Jr.

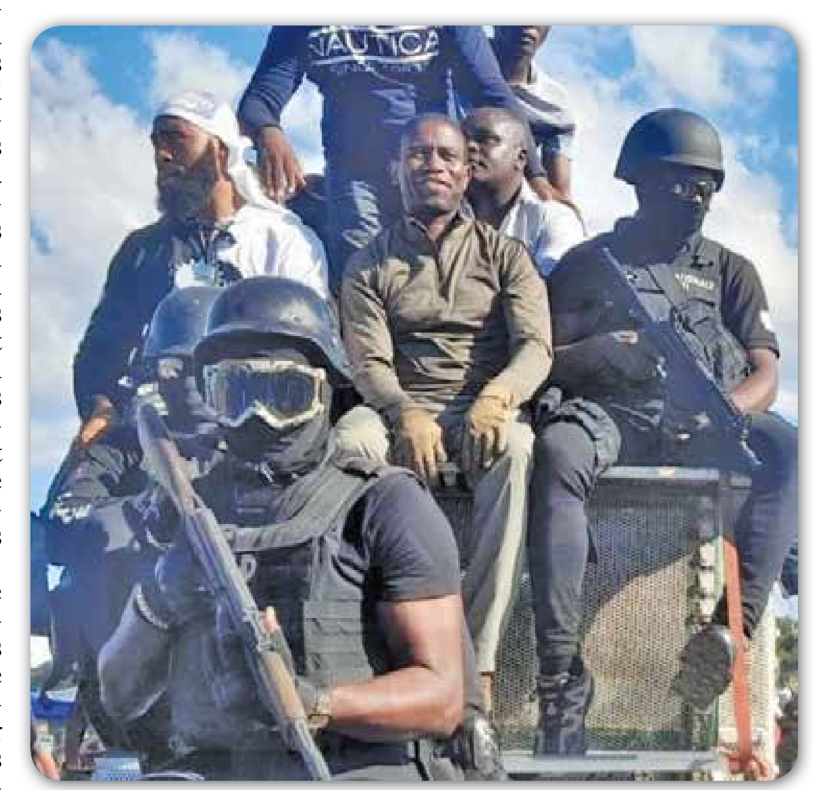
En tout cas, il faut dire que Guy Philippe ne fait rien pour apaiser les craintes et les critiques de ses détracteurs, tandis qu'une bonne partie de la population l'encourage et le pousse même à s'engager dans les combats politiques le plus vite possible afin de renverser Ariel Henry. Il est, depuis son arrivée, comme attiré par un aimant qui le conduit directement dans une direction préétablie. Guy Philippe a une revanche à prendre. Le natif de Pestel est sur tous les fronts. Il parcourt les villes et villages de la République, notamment, Petit-Goâve, où il a lancé, sur la Place d'armes le jeudi 28 décembre 2023 devant une foule en délire, un vibrant message aux accents nationalistes, voire révolutionnaires et pleins de menaces. « *Les Blancs sont aussi responsables de la destruction d'Haïti. Les Haïtiens ne sont pas les seuls coupables. Je le répète : les Blancs sont responsables de la situation chaotique de notre pays. Les Ambassades ont également une grande part de responsabilité dans l'État actuel d'Haïti. Il revient donc aux Haïtiens de se mettre debout et de dire d'une seule voix : NON !*

C'en est assez ! Nous en avons marre ! Cela doit cesser (….) Comme Faustin Soulouque l'a dit : *à la force, je répondrai par la force. Aujourd'hui, nous avons une plus grande force, c'est notre volonté en tant que personnes humaines, c'est notre volonté en tant que peuple de faire comprendre aux Blancs que nous sommes fatigués d'être leurs esclaves. Les ministres, les directeurs sont devenus riches tandis que notre peuple patauge dans la misère. Ils sont aussi responsables de l'insécurité et du banditisme généralisé pratiqué par les jeunes (…)* » crie Guy Philippe. Depuis son retour au pays, l'ex-prisonnier d'Atlanta ne chôme pas et ne semble jamais fatigué. On le retrouve dans l'Ouest, dans le Sud-Est, l'Artibonite, le Grand Nord, etc. C'est comme si l'ex-sénateur était porteur d'un urgent message et veut gagner le temps perdu. Naturellement, Guy Philippe, comme tout politique qui se respecte, a fait le pèlerinage de Ouanaminthe pour visiter le canal en construction dans la plaine de Maribaroux et a apporté son soutien à la population et aux paysans de la région à l'origine de la reprise des travaux sur la rivière Massacre mettant en rage le Président dominicain, Luis Abinader.

Sur place, il a attaqué de front les autorités haïtiennes actuelles tout en promettant une révolution pour se débarrasser, selon lui, de ce système. « *J'invite le Premier ministre Ariel Henry à remettre sa démission à la tête du pouvoir. Les dirigeants sont incapables de répondre aux besoins du peuple haïtien. La révolution que je promets est l'affaire de tous les Haïtiens conscients que le système politique instauré en Haïti a échoué. 2024 doit être l'année du renouveau pour la nation haïtienne. Que cette conscience collective anime tous les citoyens et citoyennes ! Quelle que soit votre appartenance politique ou sociale, rejoignez-nous dans cette lutte qui vise la libération du peuple haïtien, 220 ans après 1804* », a proclamé celui qui vient de purger six années dans un Pénitencier fédéral des Etats-Unis d'Amérique. D'où le débat sur le cas Guy Philippe qui serait en mission commandée pour ses anciens geôliers. Sa libération anticipée serait un deal conclu entre le gouvernement américain et lui-même pour venir jouer le trouble-fête dans la crise ou comme acteur de rechange dans cette Transition où la Communauté internationale n'arrive pas à dompter les protagonistes qui sont sur le terrain depuis l'assassinat du Président Jovenel Moïse en 2021.

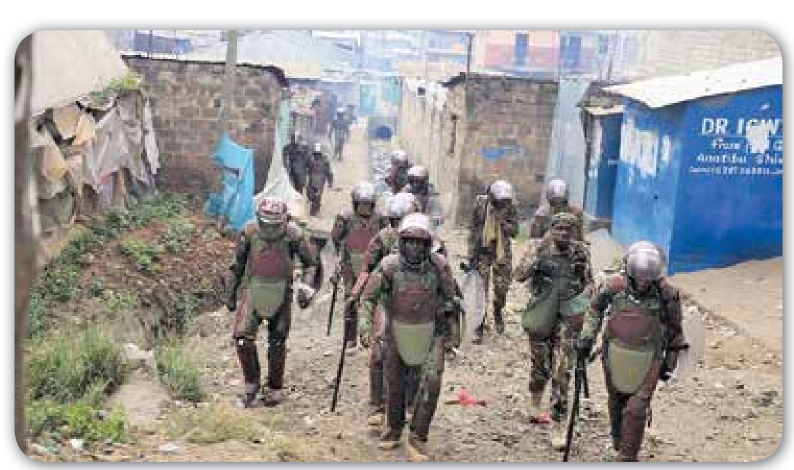
Si tel est le cas, il faut reconnaître que Guy Philippe prend très au sérieux son rôle et il semble qu'il entend prouver qu'il n'en a pas démérité et n'a point perdu la main ni l'aura qu'il avait avant son arrestation en Haïti et sa condamnation aux Etats-Unis pour trafic de drogue. Une tâche sur son CV que ses avocats et ses supporters veulent laver et balayent d'un revers de la main en déclarant que « *Guy Philippe a payé pour ses fautes. Aujourd'hui, il est un citoyen comme les autres. Rien ni personne ne pourra l'empêcher de briguer n'importe quel poste électif lors du prochain processus électoral, dans la mesure où il n'a jamais été condamné par la justice haïtienne.* » C'est dur à accepter pour certains, mais c'est une criante vérité ! Car, objectivement, Haïti n'est pas encore officiellement un État associé des Etats-Unis. De ce fait, la loi américaine ne peut s'appliquer en Haïti. Alors, attention pour que l'ex-sénateur de la Grand'Anse ne se transforme pour de bon en révolutionnaire, ce qui aura pour conséquence qu'il devienne au pire, un martyr pour ses partisans, au mieux un héros pour le pays. Dans les deux hypothèses, Guy Philippe demeure une équation à coefficient complexe. **(Fin)**

C.C



Guy Philippe visitant le canal en construction dans la plaine de Maribaroux

"We will fight in the streets of Nairobi for our brothers and sisters in Haiti"



Kenyan anti-riot police patrol a slum during anti-government protests in 2023

by Pavan Kulkarni

"We will fight in the streets of Nairobi for our brothers and sisters in Haiti" if Kenya's government proceeds to deploy its police to the Caribbean nation, Booker Ngesa Omole, National Organizing Secretary of the Communist Party of Kenya (CPK), told *Peoples Dispatch*.

Despite the prohibition by Kenya's High Court, Kenyan policemen "can be deployed to Haiti as soon as next week" President William Ruto said on Tuesday, Jan. 30, speaking from Rome, where he was wooing European investors at the Italy-Africa summit.

"Any decision by any state organ or state officer to deploy police officers to Haiti … contravenes the constitution and the law, and is therefore unconstitutional, illegal and invalid," Kenya's High Court had ruled only days ago on Jan 26.

The ruling dealt a setback to the planned U.S.-sponsored intervention in Haiti, to which Kenya is to give an African face by deploying a thousand police personnel to lead the mission, whose purported objective is to restore security by ridding Haiti of the menace of criminal gangs.

Amid the chaos in the aftermath of the assassination of the then president Jovenel Moïse in July 2021, Haiti, already destabilized by three foreign interventions in the last thirty years, descended into an anarchy in which gang violence has become rampant. Gangs have reportedly killed and kidnapped thousands, sending hundreds of thousands fleeing last year, setting a new record of violent crimes.

Jamaica has also had a comparable rate of gang violence. Its homicide rate has "for several years been among the highest in the Western Hemisphere," the U.S. said in a travel advisory on Jan. 23. "Violent crimes, such as home invasions, armed robberies, sexual assaults, and homicides, are common," it explained. Nevertheless, Jamaica, far from being slated for foreign intervention, will be contributing police to the U.S.-funded mission to ostensibly restore security in Haiti.

Another 150 personnel-strong deployment has been promised by the Bahamas, where the U.S. embassy has issued a security alert, warning about "gang violence" and "murders" occurring "at all hours including in broad daylight on the streets." The small islands of Antigua and Barbuda, whose government has promised to contribute a police force to this mission, are also in the throes of gang violence.

This smaller Caribbean deployment is to supplement the lead deployment of over a thousand Kenyan policemen, whom Booker described as an "extremely unprofessional force, frequently used by political leaders to carry out criminal activities, including political assassinations."

"The biggest killer of young people in Kenya is not malaria but the police"

He alleged that the "biggest killer of young people in Kenya today is not malaria or any other disease, but the police. Every day, we continue to register the murder of several young poor people by the Kenyan police in the informal settlements of Nairobi. This is the kind of police the US has chosen to lead its intervention in Haiti."

With abstentions from Russia and China, the UN Security Council authorized this mission with a vote on Oct. 2, 2023. However, it is not an official UN peacekeeping mission. It was christened as a "Multinational Security Support (MSS) mission," which is a "novel mechanism," as acknowledged by the U.S., which is largely funding the mission and has pledged US$200 million already.

"If the Kenyan police was serious about eliminating criminal gangs, they would have done so here in Kenya first," Booker said, arguing that the police have instead been collaborating with gangs that are in a nexus with political leaders. "There is only a thin line between the Kenyan police and the criminal gangs that continue to terrorize residents of, say, the north-eastern province or the poor neighborhoods in Nairobi."

This line is even thinner in Haiti, where many current gangsters have been former members of the Haitian National Police, which this US mission led by Kenya is to assist in restoring law and order. Such a coalition "will only end up committing more crimes in Haiti," adding to the violence its people are already suffering, Booker argued.

U.S. Defense Secretary Lloyd Austin claimed last September that "This [mission] will be in total respect to the human rights of all the civilians in Haiti."

Haitians, however, are not convinced that "this" particular foreign intervention will respect human rights, unlike the previous three in the past three decades, or "41 in the last 108 years" as *FP* reported. Perceiving these interventions by the U.S. and its proxies as the root of the current crisis, Haitians have organized several rounds of protests ever since its acting President Ariel Henry called for foreign intervention in October 2022.

Henry is neither an elected representative of the Haitians, nor was he chosen by the elected representatives. He was nominated to the second highest position in the government, that of the Prime Minister, by the then-President Jovenel Moïse in mid-2021, only two days before his assassination. Henry, who was a prime suspect in the murder, was directed to take power by the so-called Core Group.

Alongside the U.S., this group consists of representatives from France, Canada, Germany, Spain, Brazil, the UN, the Organization of American States (OAS) and the European Union (EU). Henry is in effect "a puppet appointed by the West," Booker insists.

When the humanitarian crisis, worsening since he took power, provoked protests calling for his resignation, Henry called for a foreign intervention to ostensibly free Haiti from gangs, which are awash with arms and ammunition from the U.S..

The U.S. first leaned on Canada, and then on Brazil, to lead the intervention. Both refused. Over 12,000 km away from Haiti, the east African country of Kenya, which has been playing second-fiddle to U.S. interests ever since Ruto assumed its presidency in late 2022, rushed to volunteer, asking for US$237.55 million in return.

Ruto, who had "coined the term 'economic diplomacy', which means diplomacy without principles," is selling Kenya's foreign policy to the highest bidder, criticized Booker. With this approach, Ruto has reduced Kenya's government to "an American puppet." Soon after coming to power, Ruto had hastened to rescind Kenya's recognition of Western Sahara and legitimize Morocco's occupation of the country, only to revert after facing a backlash.

Cheered on by the U.S. and the IMF, Ruto introduced the Finance Act 2023 mid-last year, which aggravated the cost of living crisis, but was nevertheless praised by the U.S. ambassador to Kenya for giving Americans "safety on investing in the country." The "reforms" provoked mass protests against Ruto's government, which unleashed the police that killed dozens and arrested hundreds in July 2023. When the High Court struck out parts of the Finance Act as unconstitutional, "the ruling party even sponsored protests against the judiciary," recalled Booker.

"A continuation of Ruto's policy of appeasing his Western masters"

"Ruto has even defended the Genocide in Gaza by unequivocally saying that Israel has the right to self-defense, even though the Kenyan public see a massive genocide being supported by their own government," Booker said. Ruto's offering of the Kenyan police to do the bidding of the US and its allies in Haiti is a continuation of his policy of appeasing "his Western masters," Booker argued.

But the National Security Council (NSC) led by President Ruto has no authority to deploy the police force outside the country, the High Court ruled on Jan. 26. Article 240 of Kenya's constitution, which established the NSC, only allows the council to deploy the military outside Kenya — not the police.

The judge added that the police can only be deployed in accordance with the National Police Service Act, which requires "reciprocal arrangements" with the country hosting the foreign deployment. "[T]here is no reciprocal arrangement between Kenya and Haiti and for that reason, there can be no deployment of police to that country," the judgment states.

Ruto has reassured reporters in Rome that the requirement for "reciprocal arrangements" will be quickly met and the police will be deployed in the coming days "if all the paperwork is done between Kenya and Haiti on the bilateral route that has been suggested by the court."

Dashing out the "paperwork" may indeed be easy for the unelected, foreign-directed president of Haiti, who has no need to secure the confidence of parliamentarians, all of whose terms have lapsed as he has refused to hold parliamentary elections. Whether Kenya's High Court will accept the "paperwork" with a government of such questionable legitimacy as sufficient proof of a 'reciprocal arrangement' with Haiti remains to be seen.

Regardless of the High Court's position, "Kenya's ruling class led by Ruto's administration is determined to have their way, even if it would mean violating the judiciary and the constitution," Booker maintains.

Only days after the UNSC

suite à la page(19)

Don't be Surprised or Discouraged. Revolutions Take Time



Haitian demonstrators surge through the streets of the capital, Port-au-Prince, demanding the resignation of de facto Prime Minister Ariel Henry

by Berthony Dupont

The strong U.S. support for Haiti's de facto Prime Minister Ariel Henry seems to come from very high up. It looks a lot like a criminal agreement between hit-men and dark forces to hide certain truths in a shady affair. The Core Group's alleged rationale of appointing Ariel Henry as interim Prime Minister under the pretext that he was named on Jul. 5, 2021 by President Jovenel Moïse, who was assassinated 36 hours later, is a lie which no longer deceives anyone. It is clear they had another reason for putting him in the post.

The recent statements, which we highlighted last week, of three Biden Administration officials – Undersecretary of State for Western Hemisphere Affairs Brian Nichols, U.S. Chargé d'Affaires for Haiti Eric Stromayer, State Department spokesman Matthew Miller – defending Henry and his illegitimate regime make it clear that the White House bears the ultimate responsibility for the stubborn and provocative conduct of these lackeys it has placed in power in Haiti. Like its complicity with the genocidal Israeli government, this is not surprising. We've always known that U.S. imperialism is the principal enemy of the Haitian people, undermining us economically and politically so it can justify military occupations that will safeguard its interests.

Imperialism conceived and engineered the assassination of Charlemagne Péralte a century ago, and of so many other progressive Haitian leaders since that time. Its role is obvious in the current situation, although it always seeks to posture as a disinterested, helpful outsider.

The country is on the edge of the abyss. Workers, unionists, activists, and young people of all tendencies are faced with exploitation, insecurity, and repression. These citizens have no choice but to unite to transform their popular demands into a revolution. Their first demand: Ariel Henry's resignation, which he promised would be Feb. 7, 2024. But beyond that, the Haitian people want to completely overthrow this crumbling system.

If Henry resists this uprising and clings to power, it is because he still has confidence that Washington, which hardly wants things to change, stands behind him.

On the other hand, he might step down and pass the power to the President of his High Transitional Council (HCT), Mirlande Manigat. Or they might acquiesce to the persistent pleas for power-sharing from the Montana Group, the famous "Haitian-led" alternative to Henry. But this would be just the continuation of the imperialist project. Six of one, half dozen of the other.

There is only one solution, as the slogan says: Revolution. There is no other way to eradicate these evils that are killing us than to bring down the system. Only a total upheaval will disrupt this imperialist laboratory which reproduces puppet leaders who have no patriotic conscience.

Mobilizing the people in the name of the revolution is a first crucial step that we have just taken and which we must maintain at all costs. Let us remember, even if we throw off today's puppets and reject our rotten political class, we have only just begun. We will have a mountain to climb, and many mountains beyond that. Immediately, imperialism will turn its fury on us, seeking to divide and confuse us, to sabotage and destroy our embryonic project of a new society.

The revolution will not triumph in a day, in a week, in a month, or even in a year. A revolution requires persistent, difficult, disciplined work. This is a long-term and tedious task. It cannot be accomplished in a hasty, slapdash, spontaneous, thoughtless way. It requires discussion, struggle, trial-and-error, conscientiousness, consciousness, hard work, and sacrifice… and lots of time.

A political revolution tomorrow – the removal of Henry – does not mean the end of the struggle but rather its beginning. Other lapdogs will rush to take his place. His bosses are not going to make this easy for us. The tentacles of the imperial monster are already in Haiti and even present in our popular mobilizations.

So be ready for setbacks, but don't be discouraged. As our flag says, from unity comes strength. We have many lessons to learn from our neighbors, the Cubans and Venezuelans, who have endured countless trials. Let's build bridges with them rapidly.

Finally, an enduring revolution cannot be built around an individual or small clique. It must be led by a disciplined party, widely and deeply rooted in the people. This revolutionary party is the key to success, that can make us strong and resistant ideologically, economically, and politically.

SOUS QUEL ANGLE DEVONS-NOUS CONSIDÉRER LA DÉCISION DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE ?



Les quinze juges de la Cour de Justice Internationale. Le fait que la CIJ ait accepté la plainte, que les preuves avancées par l'Afrique du Sud aient été considérées comme suffisantes pour suspecter un risque de génocide, que le procès se soit ouvert sur cette base et que la demande israélienne de la considérer comme déplacée ait été rejetée signifie, en pratique, que la plate-forme juridique dispose de munitions pour poursuivre l'entité occupante ainsi que ses représentants et mener la bataille médiatique, culturelle et politique, commencée pendant les cent jours de guerre

Par Nasser Kandil*

Le 26 janvier, la Cour internationale de Justice (CIJ) a rendu sa décision préliminaire dans l'affaire Afrique du Sud contre Israël, concernant la violation par Israël de la Convention de 1951 pour la prévention et la répression du crime de génocide, à laquelle les deux pays ont souscrit.

Dans cet article, M. Nasser Kandil n'entre pas dans les détails, mais se contente d'expliquer en quoi cette décision est importante, en dépit du fait que la Cour a refusé de mettre en œuvre la requête des juristes africains quant à la suspension immédiate des opérations militaires dans et contre Gaza.

Reste à espérer que le délai d'un mois accordé à Israël, pour présenter un rapport exposant ses actions de mise en application des mesures conservatoires ordonnées par la Cour, n'allonge de manière encore plus dramatique la liste des familles palestiniennes entièrement effacées des registres d'état civil... [Présentation et traduction par Mouna Alno-Nakhal].

Des analyses concernant la décision rendue par la Cour internationale de Justice (CIJ) ont rapidement émergé et répandu la frustration au motif qu'elle n'incluait pas d'appel à un cessez-le-feu immédiat par l'armée d'occupation.

Bien entendu, l'absence de cet appel constitue une lacune par rapport à des décisions rendues dans des situations similaires par cette même cour, dont l'ordonnance du 16 mars 2022, par laquelle la CIJ a estimé que la Fédération de Russie devait suspendre « immédiatement » les opérations militaires (commencées le 24 février 2022) sur le territoire de l'Ukraine ; d'autant plus que dans le cas des opérations militaires d'Israël à Gaza, le caractère génocidaire est incomparablement plus puissant que dans le cas des opérations de la Russie en Ukraine.

En effet, selon les estimations internationales, le nombre de victimes civiles en Ukraine depuis février 2022 était voisin de dix mille, alors qu'il y a eu plus de vingt-cinq mille victimes civiles à Gaza en cent jours, parmi lesquelles le nombre d'enfants est, en lui-même, un argument suffisant en faveur du concept de génocide. Un argument auquel s'ajoutent l'état de siège, la famine, la destruction des habitations, le déplacement forcé de la population, en plus de l'incitation au génocide par de hauts responsables du gouvernement et de l'armée d'Israël.

Ce précédent juridique russo-ukrainien a laissé penser que la CIJ pouvait inclure dans son ordonnance un appel à la cessation immédiate des opérations guerrières, mais il semble qu'elle ait choisi le modèle adopté le 23 janvier 2020 dans le cadre de la requête de la Gambie contre le Myanmar. À l'époque elle avait rendu une ordonnance qui n'incluait pas la cessation des hostilités, mais exigeait du Myanmar qu'il prenne des mesures pour prévenir le risque ou l'éventuelle répétition d'un génocide contre la minorité musulmane des Rohingya.

Il n'en demeure pas moins que les approbateurs de la décision de la CIJ, notamment l'Afrique du Sud, soutiennent que la décision inclut indirectement un appel à arrêter la guerre car la mise en œuvre des mesures conservatoires imposées à Israël passe obligatoirement par un cessez-le-feu. Par conséquent, l'important est de savoir sous quel angle nous devons considérer la décision de la CIJ.

Devons-nous considérer que la CIJ aurait-dû décider d'arrêter la guerre criminelle contre Gaza, alors que nous savons que la mise en œuvre d'une telle ordonnance nécessite une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, conformément au chapitre VII et des procédures qu'il contient en cas de non respect des mesures contraignantes exigées ; des procédures allant de la prise de sanctions jusqu'aux actions militaires ? Ce qui ne risque pas d'arriver, compte tenu du veto des États-Unis toujours prêt à protéger Israël. D'autant plus que dès le premier jour de la guerre, nous n'avons cessé d'entendre leurs justifications des crimes de l'armée d'occupation israélienne, leur recours au veto pour empêcher un cessez-le-feu, leurs déclarations selon lesquelles le procès intenté contre le gouvernement israélien est sans fondement, comme ce fut le cas du secrétaire d'État américain, Anthony Blinken, le jour même où l'Afrique du Sud a déposé la plainte devant la CIJ et avant même qu'il n'examine le dossier.

Devons-nous considérer qu'il est inutile de recourir aux institutions internationales, à l'instar de ceux qui, de bonne ou de mauvaise foi, tiennent un discours émotionnel justifié par le délai d'un mois accordé à Israël pour présenter un rapport exposant ses actions de mise en application des mesures provisoires ordonnées par la CIJ ? En d'autres termes, devons-nous tomber dans leur discours paradoxal qui veut que le recours aux institutions internationales soit inutile et dangereux à la fois, puisque certains d'entre eux parlent de ce délai comme d'une conspiration visant à donner à l'armée d'occupation un mois pour achever son génocide contre le peuple palestinien de Gaza ?

Au delà de ces considérations, nous, nous voyons la tribune de la CIJ sous l'angle d'une plate-forme permettant la poursuite de la bataille du récit palestinien face au récit israélo-américain devant la plus haute autorité juridique internationale, dans le langage des faits, des documents, des preuves et des arguments juridiques, afin de conforter l'opinion publique internationale qui juge que la Palestine, le peuple palestinien et sa résistance sont dans leur bon droit et que l'entité occupante est criminelle. D'ailleurs, telle est la cause pour laquelle l'Afrique du Sud s'est portée volontaire.

En effet, le danger n'était pas que la CIJ n'ordonne pas un cessez-le-feu, mais plutôt qu'elle élude l'examen de l'affaire en raison d'un manque de compétence comme, par exemple, dire que les preuves présentées par l'Afrique du Sud peuvent être classées comme des preuves possibles de crimes de guerre, non de génocide. Auquel cas, il n'appartenait plus à la CIJ d'examiner la violation de la « Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide » pour laquelle la plainte sud-africaine a été déposée.

Le fait que la CIJ ait accepté la plainte, que les preuves avancées par l'Afrique du Sud aient été considérées comme suffisantes pour suspecter un risque de génocide, que le procès se soit ouvert sur cette base et que la demande israélienne de la considérer comme déplacée ait été rejetée signifie, en pratique, que la plate-forme juridique dispose de munitions pour poursuivre l'entité occupante ainsi que ses représentants et mener la bataille médiatique, culturelle et politique, commencée pendant les cent jours de guerre.

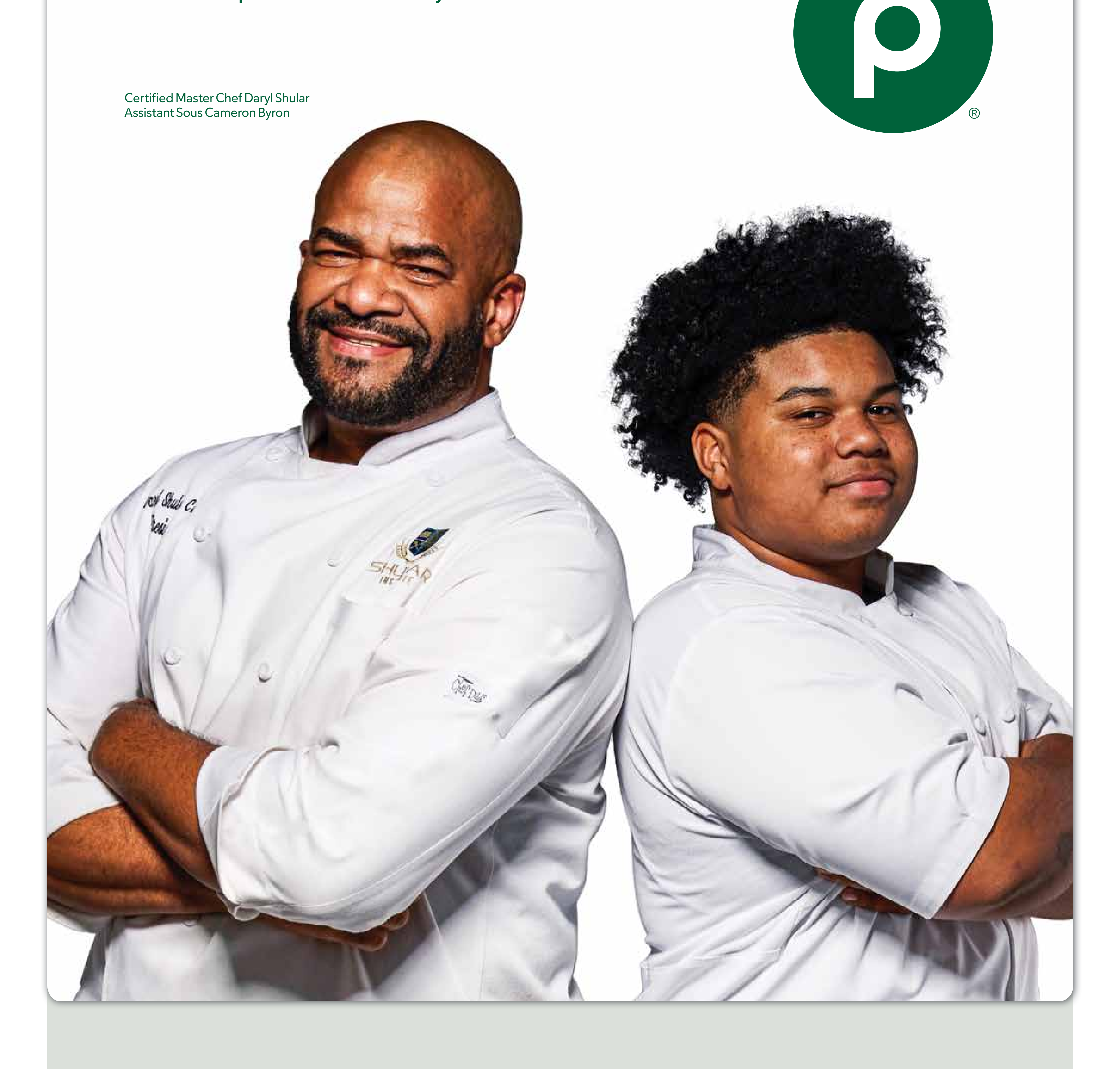
Et même si les mesures imposées à Israël pour prévenir les actes de génocide ne sont pas respectées, elles constituent néanmoins un scandale qui s'ajoute aux scandales des États-Unis empêchant les institutions internationales de jouer leur rôle lorsqu'il s'agit des crimes de l'occupation israélienne ; ce qui fait partie de la bataille politique, médiatique et culturelle.

C'est pourquoi la décision de la Cour doit être portée devant le Conseil de sécurité de l'ONU, non pas pour parier sur autre chose que la résistance du peuple palestinien et la complémentarité entre les résistances régionales, mais pour maintenir le dynamisme du mouvement favorable à la cause palestinienne, condamner les crimes d'Israël et de leurs alliés, au premier rang desquels figure l'administration américaine.

Ce que l'Afrique du Sud a entrepris est formidable et d'une grande importance. Elle mérite considération, honneur et respect. Quant à la réponse de la CIJ, elle a montré que l'opinion publique mondiale a réussi à créer une sorte d'équilibre face à l'hégémonie américaine sur les institutions juridiques internationales qu'elle exploite, afin de protéger les crimes, innocenter les criminels et limiter leur mission à poursuivre ceux que Washington souhaite poursuivre.

*M. Nasser Kandil est un homme politique libanais, ancien député et Rédacteur en chef du quotidien libanais « Al-Binaa ».

Al-Binaa 27/01/2024
Traduction de l'arabe et présentation par Mouna Alno-Nakhal
Afrique-Asie 1er Février 2024



L'interview annuelle de Nicolas Maduro par Ignacio Ramonet ! *3ème partie et fin*



Moment de l'interview du président vénézuélien Nicolás Maduro avec Ignacio Ramonet

« Les BRICS sont l'avenir de l'humanité ».

IR : Monsieur le Président, nous sommes le 1er janvier et à ce jour, les BRICS, cette organisation formée par le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, ont constitué une sorte de nouveau pouvoir ou de contre-pouvoir, un peu dans la lignée de ce que vous avez mentionné plus tôt, de cette nouvelle géopolitique multipolaire. À ce jour, six nouveaux pays ont adhéré ou devraient adhérer. En fait, cinq d'entre eux sont en train d'adhérer, pour être précis : L'Iran, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, l'Égypte et l'Éthiopie. L'Argentine devait adhérer, mais le nouveau président Javier Milei vient de décliner l'invitation.

D'une part, j'aimerais que vous nous donniez votre avis sur l'importance des BRICS. Et d'autre part, si le Venezuela pourrait rejoindre ces nouveaux BRICS élargis ?

NM : Les BRICS sont l'avenir de l'humanité, les BRICS sont déjà une puissance économique définitive, ils ont une banque puissante, j'étais au siège de leur Banque de développement à Shanghai avec sa présidente Dilma Rousseff, nous avons de bonnes relations, qui vont de l'avant, avec la banque des BRICS. Je n'ai pas pu me rendre au sommet de l'Afrique du Sud en raison d'une forte otite, malheureusement. Lors du sommet d'Afrique du Sud, le Venezuela a été accepté comme partenaire. Et j'espère que lors du prochain sommet en Russie, avec la faveur de Dieu, toujours si Dieu le veut, le Venezuela rejoindra les BRICS+ en tant que membre permanent.

Nous parions sur les BRICS comme un élément de ce nouveau monde, du nouvel équilibre, comme faisant partie du concept géopolitique bolivarien d'un monde d'équilibre, d'un monde d'égaux. Et aussi comme une composante de l'avenir de l'humanité pour le développement des investissements des BRICS au Venezuela, pour le développement de grands marchés pour les produits vénézuéliens, pour le développement de relations multiples et diverses dans les sphères culturelles, politiques, institutionnelles et sociales. Ce sont de grandes civilisations, les civilisations chinoise, russe, indienne, notre frère le Brésil, notre sœur l'Afrique du Sud, l'Afrique ! Les cinq pays sont de grandes civilisations et nous faisons partie de la civilisation mixte de l'Amérique du Sud, des Caraïbes, de l'Amérique latine. Les BRICS nous remplissent donc d'émotion.

Le pas franchi par Javier Milei, de l'Argentine, ramène l'Argentine au 19e siècle. Je le dis aux Argentins et au monde entier, le projet de Milei est une opération élaborée pour s'emparer de l'Argentine, la sortir du monde multipolaire, en faire un vassal du monde impérial unipolaire, et la transformer en une nouvelle colonie, détruire l'État, détruire son économie, détruire son identité ; et la mesure qu'a prise Milei de sortir l'Argentine de cette immense organisation que sont les BRICS est une des choses les plus maladroites et les plus idiotes qu'il a faites à l'encontre de l'Argentine. Parce qu'en excluant l'Argentine des BRICS, il agit contre les Argentins, contre les travailleurs argentins, contre les hommes d'affaires argentins. Cela montre ce qu'est un projet colonial rétrograde du 19e siècle, un projet qui a échoué depuis le début. Et cela montre par contraste ce qu'est la diplomatie bolivarienne, la géopolitique mondiale, la nouvelle géopolitique que nous portons depuis le Venezuela, avec notre révolution.

J'aspire donc à passer rapidement du statut de partenaire des BRICS à celui de membre à part entière des BRICS.

« Ce qui est commis en Palestine n'a pas de nom… ».

IR : Monsieur le Président, le monde est aujourd'hui secoué par deux conflits majeurs : L'Ukraine et Gaza. Sur l'Ukraine, le Venezuela a décidé dès le départ de ne pas prendre parti, défendant un projet diplomatique à la recherche d'une solution négociée. Concernant le conflit israélo-palestinien, Caracas a rompu ses relations avec Israël en 2009. Pensez-vous que le Venezuela a pris la bonne décision dans les deux cas ? Comment voyez-vous l'évolution de ces deux conflits ?

NM : Je pense que ces deux guerres ont pour point commun les grandes entreprises de l'appareil militaire des États-Unis et de l'appareil militaire israélien, totalement liés. Les grands propriétaires de l'appareil militaire des États-Unis sont des investisseurs israéliens. Et je pense que ces deux guerres ont profité aux verseurs de sang, aux fabricants de la mort et des armes.

Une guerre est une menace contre la Russie… Pendant deux décennies entières, la Russie a mis en garde contre la menace de l'encerclement stratégique qui était en train de s'opérer à partir de l'Ukraine, et des pays de l'Europe de l'Est, et aussi sur l'attitude des fascismes, des « Milei d'Ukraine » et de tout le groupe qui a pris le pouvoir à Kiev en 2014, qui s'est mis au service de la stratégie de la provocation contre la Russie.

Toutes les guerres, disons-le, devraient être évitées et dans le cas de la guerre en Ukraine, une solution de paix devrait être recherchée, mais on ne veut pas la rechercher, on veut mettre la Russie à genoux et l'humilier. À l'heure actuelle, la Russie est en train de gagner la guerre contre l'ensemble de l'OTAN, malgré toutes ses dépenses militaires. Au milieu d'un effort énorme parce qu'elle a été sanctionnée économiquement, comme l'a dit récemment le président Vladimir Poutine, la Russie a gagné la guerre économique contre les sanctions, et la Russie a aujourd'hui de meilleurs indicateurs économiques de croissance, de stabilité économique, de prospérité économique que l'ensemble de l'Europe, y compris les États-Unis. Cela montre la grande force interne de la Russie en tant que nation puissante, nation productive, et de son économie.

L'Occident est tout simplement obsédé par la russophobie, par l'idée de détruire la Russie. Il n'y a qu'une seule façon d'avancer : s'asseoir et discuter avec Poutine, avec la Russie, sur la base du respect, et parvenir à un accord qui réponde à la nécessité de garantir la sécurité et la paix pour la Russie et pour l'ensemble de la région.

Dans le cas du conflit en Palestine, il n'y a plus de doute. Il s'agit d'un génocide contre le peuple palestinien. Un génocide vieux de plus de soixante-quinze ans, ouvert, brutal. Et il n'y a pratiquement rien, personne pour élever la voix. Le pire dans ce génocide, c'est le silence complice de ce génocide. Le silence complice des élites européennes. La complicité des élites états-uniennes qui fabriquent des armes et des armes et des armes pour bombarder et tuer des Palestiniens innocents. Plus de 21.000 Palestiniens ont été tués. Onze mille d'entre eux étaient des enfants. Il semble qu'ils se sont attaqués aux enfants pour les exterminer. Plus de six mille femmes.

Ce qui est commis en Palestine n'a pas de nom, c'est seulement comparable à l'holocauste que le peuple juif a subi à l'époque d'Hitler, à l'époque nazie. La justice internationale devrait fonctionner. Mais nous ne voyons tout simplement pas apparaître la justice internationale. Un génocide en plein jour diffusé en direct sur les médias sociaux. Et rien ne se passe.

Tous ces génocides, toutes ces brutalités ne seront peut-être pas punis aujourd'hui, mais peut-être à l'avenir. Et le monde qui émerge demandera un jour des comptes à tous ceux qui ont encouragé ce génocide aujourd'hui. Nous sommes solidaires. Particulièrement en cette période de Noël. Nous avons gardé à l'esprit les enfants de Palestine. Là où l'enfant Jésus est né, Noël n'a pas pu être sauvé, Ramonet, le 24 décembre, tous les lieux de Bethléem ont été fermés. Et la crèche avec l'enfant Jésus entourée de chars. C'est le symbole : l'enfant massacré, Hérode encore. Mais nous verrons ce que l'avenir réserve à la lutte et à la résistance du peuple palestinien, et à la lutte et à la résistance de notre peuple.

« Celui qui gagnera la bataille des réseaux gagnera la guerre culturelle ».

IR : Monsieur le Président, pour conclure, je voudrais vous poser une question qui va au-delà de la politique. De tous les présidents que je connais, vous êtes celui qui a le plus réfléchi à la relation avec les médias. Vous avez une émission de télévision très réussie que vous avez lancée récemment, « Avec Maduro plus », et vous êtes très présent sur les réseaux. Quelle est votre relation avec les médias ? Quels sont vos objectifs ? Et quelle relation pensez-vous qu'un président devrait avoir avec les médias aujourd'hui ?

NM : Il est essentiel de pouvoir communiquer. Et comme tu l'expliques toi-même, je l'ai entendu de ta bouche : nous sommes dans une nouvelle ère de communication. Je l'ai pris comme exemple et je l'ai expliqué à nos collaborateurs. L'humanité a connu cinq grands moments de communication.

Le premier, quand l'homo sapiens, a commencé à parler et à communiquer par la parole, partout où il existait sur la planète Terre. Le deuxième, lorsqu'il a commencé à écrire et a commencé à communiquer par l'écriture. D'abord par des symboles, puis par l'écriture, en Chine, en Inde, etc. Troisièmement, lorsque l'imprimerie est apparue, que les livres et les journaux sont apparus et qu'un journal pouvait circuler d'un continent à l'autre. Quatrièmement, et c'est un moment de communication étroitement lié au 20e siècle, l'émergence du cinéma, de la radio et de la télévision, qui ont dominé pratiquement tout le 20e siècle et une partie du 21e siècle. Le président Chávez était un maître dans la gestion des médias traditionnels et a été l'initiateur de l'ère Twitter, un maître avec son compte @chavezcandanga, dans le premier réseau social de masse qu'était Twitter.



Une des nombreuses mobilisations populaires à Caracas pour exiger la libération du diplomate Alex Saab après son enlèvement et son emprisonnement aux États-Unis

Et nous sommes dans un cinquième moment de communication, décisif, déterminant, total, dominant : celui des réseaux sociaux. Aujourd'hui, Instagram, Facebook, TikTok et ce qu'on appelle maintenant X dans une moindre mesure, et YouTube sont les réseaux sociaux dominants. Où l'on interagit pendant des heures, où l'on s'informe, où l'on communique. N'importe quel être humain, dans le quartier le plus reculé de Caracas, à Shanghai, à Mexico, à New York, à l'heure dont nous parlons, ouvre son Instagram, ouvre son TikTok, ouvre son Facebook et lance un message. Et il arrive souvent que ce message devienne viral. Parfois en raison du contenu, de la nature accrocheuse de ce qu'il poste. D'autres fois, grâce aux algorithmes des propriétaires eux-mêmes, ceux qui sont des propriétaires invisibles.

Avant, vous saviez qui possédait Venevisión ici au Venezuela, qui possédait Televen, qui possédait je ne sais quelle station de radio, le propriétaire de « El Nacional », Miguel Otero Silva, ton ami. Maintenant, vous ne savez pas où il vit, ni qui est le propriétaire, qui est le patron de TikTok au Venezuela. Où ? Dites-moi. Si vous avez une plainte à formuler, si TikTok a fait ceci, cela et cela contre ma famille, où dois-je m'adresser ? Quelle est la loi qui la régit ? C'est une question qui doit être étudiée.

C'est pourquoi je dis que nous devons construire un nouveau système. J'ai dit au peuple vénézuélien : nous devons construire un nouveau système de communication, d'influence permanente. Et je l'ai appelé le système GRC -Redes, Calles, Medios y Paredes (Réseaux, Rues, Médias et Murs). Je te laisse y penser. Je fais des efforts, je contribue à maintenir TikTok en vie, actif, attrayant, avec des choses pour maintenir mes autres réseaux sociaux, pour maintenir une voix différente dans ces réseaux qui

suite à la page(16)

Denis Sindete: « Le départ du Mali, du Burkina Faso et du Niger étaient prévisibles ! »



Par Robin Delobel

Coup de théâtre ce dimanche 28 janvier. Dans une déclaration conjointe Mali, Niger et Burkina Faso décident de quitter la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Une surprise, vraiment? Les sanctions imposées illégalement depuis six mois par la Cedeao, soutenues grandement par la France, impactent durement la vie des populations du Niger mais aussi de celles des pays voisins.

Denis Sindete, interviewé en aout pour analyser les tentatives d'invasion du Niger par la Cedeao, nous alertait depuis plusieurs semaines d'une guerre économique et diplomatique contre le Niger. Il nous explique les conséquences graves des sanctions pour les populations au Niger comme au Bénin. Denis Sindete est rédacteur en chef de La Flamme (organe politique du Parti Communiste du Bénin- PCB) et président de l'Association Béninoise de Solidarité et d'Amitié avec les Peuples (ABÉSAP).

Robin Delobel : De quelle nature est la guerre menée par la CEDEAO contre le Niger?

Denis Sindete : La Cédéao, Macron et l'OTAN ont voulu faire endosser au Niger la responsabilité de leurs forfaits en cours et à venir dans le Sahel. Les sanctions sont une tentative pour chercher à rester présent dans le Sahel pour les besoins économiques, politiques et stratégiques. Avec le recul, il me semble que Macron et ses acolytes ont mal jugé le contexte, pensant pouvoir rester les maîtres incontestés et incontestables et continuer à dicter leurs volontés et se faire obéir au doigt et à l'œil.

Avec les mutations qui s'annoncent où l'Occident est en perte d'hégémonie et de vitesse, cette tentative pouvait leur permettre, si elle réussissait, d'avoir la garantie d'un accès continu et sans entraves aux énormes ressources de la région que sont l'uranium, l'or, le pétrole et le gaz, le zinc, mais aussi l'hydrogène pur, l'eau… Les concurrents sur le terrain que sont la Russie, la Chine, la Turquie et peut-être aussi l'Inde et le Brésil deviennent nombreux et offensifs. Pendant plus d'un demi-siècle – et surtout ces dix dernières années avec le phénomène du terrorisme qu'ils organisent et entretiennent -, la France, les USA et l'OTAN ont pris en otage le Sahel.

Robin Delobel : Pouvez-vous préciser ce que vous entendez par « organiser le terrorisme »?

Denis Sindete : Diverses sources indiquent le financement, la livraison d'armes et l'entraînement des groupes terroristes, établissant cette organisation du terrorisme. Des coupures d'Euro, de CFA, etc. ont été saisies sur des terroristes abattus ou arrêtés. Il avait déjà été documenté comment les anciens présidents malien Amadou Toumani Touré et burkinabé Blaise Compaoré servaient de médiateurs entre la France et les preneurs d'otage contre des rançons payées par la France. Pour le Mali, les rebelles Touareg de l'AZAWAD ont été organisés, armés et financés par la France pendant la période de l'agression contre la Libye et l'assassinat de Kadhafi en 2011. Ce n'est pas par hasard que la prétendue indépendance de l'AZAWAD a été proclamée en France et diffusée sur les organes de presse français, comme France 24.(1)

Ensuite, dès le coup d'État au Niger en juillet, c'est Macron qui convoque un conseil de sécurité intérieur pour décider d'intervenir au Niger pour déloger la junte et rétablir Bazoum. Des journalistes montent au créneau pour affirmer que la France doit intervenir en toute légitimité pour défendre ses intérêts au Niger en précisant même qu'il s'agit de préserver l'approvisionnement de la France en uranium. Cela a provoqué un tollé général au Niger et dans la diaspora panafricaine à travers le monde (France, Europe, Canada, USA, etc.) La France coloniale a réagi rapidement pour corriger le tir, elle a alors affirmé que si la CEDEAO décidait d'intervenir, « elle allait soutenir ses décisions ». C'est justement après cela que la CEDEAO s'est réunie pour décider de sanctions assorties d'une intervention armée si les militaires qui ont pris le pouvoir n'obtempèrent pas. On connaît la suite: sanctions illégales et inhumaines, mobilisation de la force d'attente de la CEDEAO. Avec à la manœuvre, au service de la France et de l'OTAN, quatre chefs d'État : Bola Tinubu (Nigeria), Dramane Ouattara [Côte d'ivoire], Macky Sall [Sénégal] et Patrice Talon [Bénin]. (2)

Parmi ceux-ci, les trois chefs d'État francophones ont accepté d'accueillir les forces militaires françaises chassées du Mali, du Burkina et du Niger. Le Sénégal et la Côte d'Ivoire abritent depuis plusieurs années des bases militaires françaises. En Côte d'Ivoire, il y a une force et un commandement militaire français pour toute la sous-région sous domination française, un genre d'Africom pour l'Afrique entière. Le Président Talon a signé l'accord d'installation pour que les forces Barkhane chassées du Mali s'installent au Bénin. Et depuis 2022, il y a des forces militaires française au Bénin (Kandi).(3)

Le Nigeria ayant une longue frontière avec le Niger pouvait faciliter l'agression. Mais c'est l'opposition du Sénat, de députés et plus largement des populations qui ont bloqué les élans belliqueux de Tinubu contre le Niger.

Robin Delobel : Diviser pour mieux régner, occuper militairement pour les intérêts stratégiques mais aussi économiques ?

Denis Sindete : Oui, il leur était loisible, avec ce phénomène sur un terrain déjà ruiné et continuellement appauvri, d'y vendre des armes et de se faire payer de mille manières par un endettement plus accentué des pays du Sahel. Les armes vendues et la présence des forces militaires étrangères sont d'énormes dettes que ces pays remboursent, y compris les réparations et indemnisations des victimes de ces mêmes forces étrangères car les bavures ou assassinats délibérés de populations comme à Bounty au Mali sont fréquents.

Il y a effectivement la poursuite d'intérêts économiques avec le pillage des ressources existantes (uranium, pétrole, gaz, or, etc. mais aussi coton, et autres produits agricoles). Toute la région regorge de ressources d'avenir (des terres rares dont le lithium, l'eau, l'hydrogène, la géothermie, etc). Si le Niger n'exploite même pas une portion importante des gisements de pétrole et d'uranium identifiés, vous devez savoir qu'il y aurait plus de deux siècles de réserves d'eau potable dans les nappes phréatiques du Niger. Il y a d'autres ressources minières répertoriées mais encore intactes quant à leur exploitation. De même pour le Mali avec l'hydrogène et l'eau dont on parle peu. Les appétits sont élevés et l'esprit de domination s'aiguise de plus belle avec le souci de mieux contrôler la zone pour l'approvisionnement qui pourrait faire défaut ou à tout le moins être rendue plus difficile avec la présence de nouveaux concurrents.

Après cet aperçu, on peut observer que, plus d'un demi-siècle après leur indépendance, aucun de ces pays (Mali, Tchad, Niger, Burkina Faso) n'est devenu une puissance dans un quelconque domaine malgré les énormes ressources dont ils disposent. L'uranium du Niger fait de la France une puissance nucléaire qui revend de l'énergie.

On pourrait aussi évoquer la question du franc CFA, prétendument monnaie africaine par laquelle la France ruine l'économie des pays de la zone franc en Afrique. Sans parler des termes foncièrement inégaux des échanges où ce sont les pays occidentaux qui fixent les prix des produits qu'ils achètent en Afrique (les ressources minières, café, cacao, coton, anacarde, thé, etc.) Bref, ces pays sont comme des « terres sans maître » où l'on vient faire ce qu'on veut, pendant que chaque jour, les populations sont plongées dans la misère, les maladies et l'analphabétisme.

Robin Delobel : On entend souvent dire « La Françafrique c'est du passé », ce que vous expliquez prouve le contraire…

Denis Sindete : Oui, il y a déjà cette forme de domination par les accords néolibéraux, ce système de dette, auquel s'ajoute les manœuvres militaires qui sont une sorte de guerre silencieuse et cruelle contre les peuples. Depuis plusieurs mois, l'État français veut greffer une guerre plus atroce, avec le renforcement et l'extension du terrorisme hors du Sahel en se cachant derrière la CEDEAO, de sorte que les populations ne voient pas qui est derrière.(4) L'État français multiplie donc ses injonctions aux chefs d'État vendus qu'il traite d'ailleurs comme des petits enfants. L'extension du terrorisme permettrait d'installer l'insécurité permanente pour les populations. Les troupes étrangères assiègent les pays en même temps qu'elles protègent les chefs d'État-marionnettes ou les délogent lorsque ceux-ci ne font plus l'affaire. Dans plusieurs cas, elles constituent souvent la force d'appui pour le renforcement de la domination et le pillage des ressources.

Au Niger, la diversion consisterait à faire croire que la guerre contre le Niger rétablirait l'ordre dit « constitutionnel ». En réalité, il s'agirait à court ou moyen terme d'un embrasement de toute la région du Sahel jusqu'à la côte du Golfe de Guinée.

Cela devient plus clair lorsqu'on voit les manigances autour du retrait de la MINUSMA. Elle ne voulait pas partir et a été contrainte par les arguments du Mali pour sa souveraineté. En cours de route, elle n'a pas respecté les clauses convenues pour son départ, tentant de laisser le champ libre aux groupes rebelles ou terroristes d'occuper les camps que l'armée malienne devait reprendre ou a même laissé les terroristes s'emparer des armes et munitions qui devaient être rétrocédées à l'armée malienne.

Robin Delobel : La rengaine à la mode était de dire au moment du retrait de la Minusma que le Mali ne s'en sortirait pas.

Denis Sindete : En effet, combien de fois n'a-ton pas affirmé que les putschistes de Bamako seraient incapables d'assurer la sécurité ou feraient plus de morts après le départ des forces Barkhane, etc. Mais la réalité a démenti les pronostics des oiseaux de mauvais augures. La prise de Kidal a été une démonstration éloquente de ce que les forces étrangères n'étaient présentes au Mali que pour des objectifs de consolidation de la domination et du pillage. S'il y a encore quelque résistance et attaque terroriste, c'est bien le fait de groupes appuyés et protégés de différentes manières. On observe aussi qu'à part quelques groupes radicaux, nombre d'autres groupes acceptent la main tendue du Président Assimi Goita pour un dialogue inter-malien en vue d'en finir avec le terrorisme et les tentatives de division du pays. La puissance de feu de l'armée malienne en impose désormais

Robin Delobel : Les responsabilités politiques devraient pourtant être identifiées…

Denis Sindete : La nature de la guerre apparaît comme une agression perverse pour affamer un peuple nigérien déjà affaibli par des dizaines d'années d'arbitraire politique, de ruine économique. Celle-ci vise à le soumettre davantage le pays pour garantir le pillage des ressources, anciennes et nouvelles, en vue de se faire une place convenable dans les repositionnements géopolitiques et stratégiques qui s'annoncent. Évidemment, les puissances impérialistes (la France en tête) et leurs alliés peuvent nourrir ce dessein cynique, puisqu'elles n'ont jamais payé pour leurs crimes du passé et dont les effets se font encore sentir aujourd'hui : esclavage, racisme, colonialisme, nazisme, fascisme, guerres de rapine, assassinats de patriotes, etc.

Ces puissances n'ont pas vu venir le vent de la révolution patriotique humaniste qui souffle sur l'Afrique ou veulent l'ignorer. Il est clair que si la France, les USA, l'Allemagne, la Grande Bretagne, la Belgique, etc. étaient passés devant des juridictions internationales spéciales pour les crimes passés et nouveaux, on n'assisterait plus à leurs politiques et pratiques inhumaines d'agressions, d'occupations, de pillages, d'empoisonnements de masse, d'assassinats de dirigeants patriotes, perpétrés encore de manière plus ou moins cachée.

Robin Delobel : Comment la population du Niger s'est-elle organisée pour faire face aux sanctions?

Denis Sindete : Les populations du Niger font preuve d'une *suite à la page(16)*

Les travailleurs doivent se battre pour s'assurer que l'IA fonctionne pour eux



Un robot barista piloté par l'IA au CES 2024 le 10 janvier 2024 à Las Vegas, Nevada. (Tayfun Coskun / Anadolu via Getty Images)

Par Hamilton Nolan

Les travailleurs ne peuvent pas empêcher l'introduction de nouvelles technologies comme l'IA. Mais ils peuvent et doivent lutter pour que les gains de productivité profitent à eux plutôt qu'aux PDG et aux actionnaires.

L'intelligence artificielle (IA) est une question de travail. Peut-être aurons-nous de la chance et cela s'avérera être une question marginale en matière de travail. Ou peut-être qu'il s'agira d'une question existentielle et historique du travail, comparable à l'industrialisation ou à la mondialisation, dont chacune a révolutionné sa propre époque de travail. Avant de nous plonger complètement dans la bataille sur la manière dont l'IA affectera les travailleurs, il est important de définir correctement les règles du jeu. Il ne s'agit pas d'un combat entre un mouvement ouvrier rétrospectif d'un côté et le progrès technologique de l'autre. Il s'agit plutôt de savoir où iront les gains de richesse et d'efficacité générés par l'IA.

Vous voulez changer le monde? Partager.

Il est facile de considérer les travailleurs d'aujourd'hui qui s'opposent aux intrusions de l'IA comme la dernière itération d'une très vieille histoire. Ce sont les mythiques Luddites qui brisent les métiers à tisser par ignorance ; ce sont les artisans grincheux déplacés par la merveilleuse productivité des usines ; ce sont des conducteurs de calèches qui ne veulent pas reconnaître la suprématie de l'automobile. C'est une histoire attrayante du point de vue du capital. Il considère le changement technologique comme un processus presque biologique, une marche vers le progrès initiée par les hommes d'affaires serviables qui réorganisent la société pour une plus grande efficacité et récoltent les justes récompenses de leur intelligence.

Les travailleurs sont des sous-produits malheureux laissés pour compte par la destruction créatrice inhérente au capitalisme. Il est compréhensible qu'ils craignent le changement, bien sûr, mais leur intérêt personnel primitif ne devrait pas être pris en compte. La marque d'un leader est d'augmenter la productivité totale, même si cela signifie reléguer des poches spécifiques de la main-d'œuvre d'hier dans une pauvreté extrême. Ce fut le triomphe du néolibéralisme, et nous vivons tous dans son sillage.

Cette histoire, comme la plupart des contes de fées, contient une part de vérité et une plus grande part de tromperie. Il est vrai que les travailleurs de tout un arc-en-ciel de secteurs (médias, marketing, droit, architecture, divertissement, hôtellerie, transports, etc.) sont nerveux quant à l'impact de l'IA sur leur carrière. Et pour une bonne raison! Il s'agit d'une technologie qui combine un degré élevé d'incertitude quant à ses capacités avec un degré élevé de certitude que, quelles que soient ces capacités, les employeurs les utiliseront pour tenter de se débarrasser des employés humains. Les grèves menées par les écrivains et acteurs hollywoodiens l'année dernière ont été motivées dans une large mesure par ce calcul de bon sens. Personne ne sait exactement ce que les entreprises seront capables de faire avec l'IA, mais ils sont sûrs que les entreprises feront des choses qui nuiront aux travailleurs et profiteront aux propriétaires si elles sont laissées à elles-mêmes.

Dans ma propre industrie du journalisme, par exemple, la différence entre « l'IA en tant qu'outil pour aider les journalistes à mieux travailler » et « l'IA en tant que remplacement bon marché, de mauvaise qualité et contraire à l'éthique des journalistes humains » se résumera à la question de savoir si la force de travail peut forcer les entreprises à suivre le bon chemin. Dans les secteurs dépourvus de syndicats forts, le seul espoir pourrait être une réglementation gouvernementale sur la manière dont l'IA est mise en œuvre. Quoi qu'il en soit, il est temps d'agir maintenant. Le Fonds monétaire international affirme que 40 pour cent des travailleurs dans le monde ont des emplois qui "seront affectés par l'intelligence artificielle". Cela fait beaucoup de gens dont les craintes sont parfaitement justifiées.

Les travailleurs et le mouvement syndical qui leur donne du pouvoir doivent raconter une histoire différente. Une histoire qui contient le réalisme intransigeant dont le monde des affaires aime se prévaloir, ainsi qu'un souci d'humanité qui manque au monde des affaires. Il est incroyablement difficile d'empêcher la propagation des changements technologiques visant à accroître l'efficacité. Internet, la mondialisation et les applications de covoiturage en témoignent.

Le capitalisme veillera à ce que les choses qui augmentent la productivité se propagent rapidement. L'IA (quelle que soit sa partie utile) entrera dans cette catégorie. Comme pour toutes les nouvelles technologies, les syndicats peuvent être vigilants pour s'assurer que leur déploiement ne constitue pas un nivellement par le bas négligent et abusif. Mais ce n'est là qu'une bataille secondaire. La chose la plus importante que les syndicats doivent faire est de garantir que les gains produits par l'IA gains économiques, gains d'efficacité, gains de productivité sont partagés avec les travailleurs, plutôt que récupérés par la direction et les investisseurs.

Imaginez, à titre informatif, que l'IA permette à une entreprise d'effectuer la même quantité de travail avec la moitié des travailleurs en deux fois moins de temps. Les merveilles de la science ! Imaginez maintenant deux voies différentes pour cette transition : dans l'une, l'entreprise licencie la moitié des travailleurs, réduit de moitié les coûts de main-d'œuvre, double la productivité horaire, et tous les bénéfices créés par ce changement reviennent aux investisseurs de l'entreprise et aux dirigeants qui sont heureux de le faire. Tout le monde a été licencié.

Dans un autre scénario, chaque travailleur dont l'emploi est remplacé par l'IA est reconverti pour un autre rôle interne, permettant à l'entreprise de se développer (ou bénéficiant d'une lourde indemnité de départ et d'une formation pour une autre carrière), les travailleurs restants sont capables de travailler moins d'heures par semaine pendant le même salaire grâce aux gains d'efficacité, et les augmentations de bénéfices sont réparties entre les salariés, soit par l'intéressement aux bénéfices, soit par l'actionnariat salarié de l'entreprise.

Dans le premier exemple, l'IA a exacerbé les inégalités et rendu la vie des travailleurs plus précaire. Dans le deuxième exemple, c'est le contraire qui s'est produit. Il est encore assez tôt dans la vie de cette technologie pour que les deux voies s'offrent à nous.



L'armée de robots est votre amie, bien sûr

C'est là la vraie bataille à mener. Lorsque les scénaristes d'Hollywood font grève pour empêcher les scripts écrits par l'IA, ou que les employés de l'hôtellerie de Las Vegas mettent en garde contre les inconvénients des robots baristas, ce ne sont pas des primitifs ignorants qui ne parviennent pas à saisir les gains de productivité nets que cette nouvelle technologie produira. Au contraire, ils comprennent parfaitement que s'ils n'exercent pas leur propre pouvoir, tous ces beaux acquis iront au sommet et qu'il ne leur restera plus rien.

Méfiez-vous de tous ceux qui s'enrichissent grâce à l'IA et qui qualifient les travailleurs d'anti-technologues arriérés. Cela n'est pas sans rappeler les brillants économistes qui expliquaient que le libre-échange mondialisé produirait des gains mondialisés, sans tenir compte du fait que tous ces gains reviendraient à 1 % de la population. Il ne s'agit pas d'un débat sur la technologie, mais d'un débat d'économie politique : les progrès de l'automatisation nous épargneront-ils tous un travail pénible et nous faciliteront-ils la vie ? Ou est-ce que cela va simplement supprimer des emplois et rendre la vie de millions de personnes plus difficile ?

Dans la mesure où l'IA s'avère réelle, elle doit être considérée comme un bien public et non privé. (L'Amérique a un bilan épouvantable dans ce domaine, mais ce n'est jamais un mauvais moment pour changer cela.) Les syndicats ne parviendront pas à maintenir l'IA hors de leurs secteurs, mais ils peuvent certainement réussir à forcer les entreprises à faire bénéficier tous les avantages de l'IA.

Qu'il s'agisse de fabrication de gravier ou de semi-conducteurs, chaque entreprise absorbe une certaine quantité de travail et crache une certaine quantité de bénéfices, qu'elle répartit ensuite entre les travailleurs, les dirigeants et les investisseurs. Si les chaînes d'usines, les pactes de libre-échange ou l'intelligence artificielle produisent plus de profits pour moins de travail, très bien, mais les travailleurs ont plus droit à ces profits que n'importe quelle autre partie prenante. Les conducteurs de calèches ne seront pas si grincheux s'ils savent qu'ils auront un emploi pour conduire ces nouveaux camions sophistiqués. La technologie fonctionne pour les gens, et non l'inverse.

In These Times 18 Janvier 2024
The Jacobins 24 Janvier 2024

PAR CES MOTIFS

Sur les conclusions du Ministère Public, le Tribunal, après en avoir délivré conformément et au voeu de la loi, accueille l'action de la demanderesse pour être juste et fondée, maintient le défaut requis et octroyé à l'audience du lundi vingt-quatre (24) juillet deux mille vingt-trois (2023) contre le défendeur, le sieur Josselin Jean Gilbert ORMEUS. Admet le divorce de la dame ORMEUS née Joudeline REDON d'avec son époux Josselin Jean Gilbert ORMEUS: Prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux pour injures graves et publiques aux torts exclusifs de l'époux, au terme de l'article 217 du code civil haïtiens : Ordonne à l'officier de l'état Civil de la Croix-Des-Bouquets de transcrire dans les registres à ce destinés le dispositif dudit jugement dont un extrait sera publié dans un quotidien s'éditant a la Capitale sous peines de dommages intérêt envers les tiers s'il échet: Ordonne aussi à la dame Josselin Jean Gilbert ORMEUS née Joudeline REDON de reprendre son nom de jeune fille; Commet l'huissier Arince LAGUERRE de ce siège pour la signification de la présente décision.
Compense les dépens en raison de la qualité des parties.
Donné de nous Léa CHARLOTIN, Juge en audience civile, ordinaire et publique de divorce du lundi neuf (09) octobre deux mille vingt-trois (2023), An 219eme de l'indépendance en présence de Me Normil NORESTIL, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance de Christophe LESPERANCE, Greffier de ce siège.
Il est ordonné....etc....
En foi de quoi....etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; Pour le profit déclare fondée ladite action. ADMET en conséquence le divorce du sieur ROBERSON SAINT JOY, d'avec son épouse née MARIE FLORE FELIX pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ORDONNE à l'officier de l'Etat Civil de la Section Est de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement; Compense les dépens
Ainsi jugé et prononcé par nous, NELSON CILIUS, Juge, en audience civile, ordinaire et publique du Jeudi seize Novembre deux mille vingt trois, en présence de Me FRANTZ MONCLAIR, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, greffier du siège.
Il est ordonné.....etc.....
En foi de quoi.....etc....
Me. Ilvet Augustin, Avocat

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère Public maintient le défaut octroyé contre son époux Pelège CELESTIN à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée ladite action; Admet en conséquence, le divorce de Natacha PAUL avec Pelège CELESTIN pour incompatibilité de caractères; prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux ; Ordonne à l'Officier de l'Etat-Civil de la commune de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un Extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale, sous peine de dommage envers les tiers, s'il y échet, compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous Me Jean Emmanuel Zéphir Av. Juge en audience civile, ordinaire et publique en date du vingt huit février deux mille vingt-trois en présence de Me Vanna Mané Av. substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du greffier Me Jean Claude Novembre, greffier du siège.
Il est ordonnë...etc...
En foi de quoi...etc...
Robert Renous, Officier de l'état Civil

PAR CES MOTIFS

Sur les conclusions du Ministère Public, le tribunal, après en avoir délibéré conformément à la loi, accueille l'action du demandeur pour être juste et fondée. Maintient le défaut requis et octroyé contre la défenderesse: Admet le divorce du sieur Kerssaint LORMOND d'avec son épouse Anne Olane LORMOND née Fortuné; Prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux pour injures graves et publiques aux torts exclusifs de l'épouse, au terme de l'article 217 du code civil haïtien; Ordonne à l'officier de l'état Civil de la Croix-des-Bouquets de transcrire dans les registres destinés, le dispositif dudit jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peines de dommages et intérêts envers les tiers s'il y échet; Ordonne aussi à la dame Anne Olane LORMOND née Fortuné de reprendre son nom de jeune fille; Commet l'huissier Arince Laguerre de ce siège pour la signification de la présente décision. Compense les dépens en raison de la qualité des parties.
Ainsi jugé et prononcé par nous Léa Charlotin, Juge à l'audience civile, ordinaire et publique de divorce du lundi vingt-quatre (24) juillet deux mille vingt-trois (2023), An 219ème de l'indépendance en présence de Me Normil Norestil, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance de Christophe LESPERENCE, Greffier de ce siège
En foi de quoi....etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi et au non de la république à charge d'appel le déclare compétent pour statuer sur une affaire en réintégrande pour occupation illégale et avec violence accueille l'action et avec des héritiers de feu Horatius Merisca, Savoir ; Yvette Merisca, Serge Chery, pour être régulier en la forme; au fond, maintient le défaut octroyé à l'audience du Mercredi 05 Juillet 2023 vu qu'il n'a pas été rabattu au regard de la loi ; Ordonne en conséquence l'expulsion du sieur Luc Jacques Henry et consorts de la propriété du Requérant des occupants sise à Delmas 53 , habitation MUSSEAU, dépendant de la Section rurale de Saint Martin Commune de Delmas ; Réintègre les Requérants dans leur possession avec le rétablissement de la statuquo ante ; Accorde l'exécution provisoire sans caution du jugement sur le chef d'exposition des lieux; ordonne la contrainte par corps du sieur Luc Jacques Henry et consorts à six mois d'entraînement, chacun séparément, ce, conformément à l'article 1826 du code civil haïtien; reconnaît la faute du cité et les préjudices causés par cette faute aux requérants, le condamne aux frais et dépens de l'instance. Commet l'huissier Max Andy Courtois pour la signification de ladite sentence.
Ainsi jugé et prononcé, Me Jean Bello DONISSAINT, Juge en audition civile ordinaire et publique du Mercredi 05 Juillet deux mille vingt trois, avec l'assistance du citoyen Ronald Ardain, Greffier du siège
Il est ordonné....etc....
En foi de quoi....etc…

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen sur les conclusions conformes du Ministère susdite, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse et pour le profit ainsi déclare fondée ladite action ; admet le divorce du sieur Maxime SAINT LEGER d'avec son épouse Marie Denise BELIZAIRE, ce, pour injures graves et publiques. Prononce la dissolution des liens existant entre eux. Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de Camp-Coq d'inscrire dans ses registres à ce destinés le dispositif du jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des journaux s' éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier même de ce Tribunal pour la signification de ce jugement. Compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Lynx JEAN, Doyen, en audience ordinaire, civile et publique du mercredi neuf mars deux mille dix-huit, en présence de Me. Jacquelin PIERRE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du Greffier Me Joseph Dieudonné GUERRIER.
Il est ordonne....etc....
En foi de quoi....etc.....

L’impasse à la frontière américaine est une crise de l’impérialisme et des complots étrangers

Par Shabbir Rizvi

Depuis la fin du tristement célèbre Title 42 Act au début de l’année dernière, des centaines de milliers de migrants sont entrés aux États-Unis depuis la frontière sud.

Les gouvernements fédéraux, étatiques et locaux ont eu du mal à fournir des soins, une assistance et une intégration adéquats à ces migrants entrants, malgré des logements, des ressources, de la nourriture et bien sûr des emplois disponibles plus que suffisants.

Des « villes sanctuaires », comme Chicago et New York, ont proposé d’accueillir des milliers de demandeurs d’asile, mais les lacunes bureaucratiques combinées à des exercices politiques sans issue ont abouti à une crise aiguë.

Les refuges sont pleins à craquer, de nombreux migrants vivent dans des tentes à l’extérieur des commissariats de police, et quelques-uns, dont des enfants, ont même été tués faute de soins et de ressources adéquates.

La frontière est depuis longtemps un sujet polarisant aux États-Unis. L’ancien président américain Donald Trump s’est engagé à construire un mur pour empêcher l’arrivée de migrants.

Les présidents démocrates tels que Barack Obama et Joe Biden ont promis plus de sécurité aux frontières, mais avec un langage moins raciste comme celui de Trump, tout en appliquant les mêmes pratiques violentes à la frontière et le même manque de soins à l’intérieur du pays. Comme nous le verrons plus tard, le langage et les promesses autour de la frontière ne sont que du spectacle.

Aujourd’hui, le gouverneur du Texas, Greg Abbott, a fait monter la barre. Abbott, rejoint par le soutien de 25 États dirigés par les Républicains, a mobilisé des gardes nationaux pour être envoyés à la frontière afin d’empêcher l’entrée de migrants.

Abbott s’en prend directement au gouvernement fédéral, dont les lois frontalières sont appliquées par des agents du département américain de la Sécurité intérieure et du Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis.

Plus tôt en janvier, Abbott a déployé des troupes de la Garde nationale pour bloquer Shelby Park – non seulement pour faire respecter le contrôle rigide des frontières d’Abbott, mais aussi pour empêcher les agents fédéraux d’intervenir dans le processus.

Shelby Park, situé dans la ville d’Eagle Pass, est un point d’entrée connu pour les migrants depuis des années. Qu’il s’agisse de rangers et de gardes du Texas ou d’agents fédéraux, d’horribles violences et cruautés sont imposées aux migrants qui traversent la frontière.

En réponse à la mobilisation des gardes nationaux et d’autres agences d’État, le département américain de la Sécurité intérieure a envoyé un ultimatum au gouverneur du Texas, exigeant l’entrée sur le territoire avec un passeport, citant une ordonnance de la Cour suprême s’engageant à supprimer les fils barbelés et autres blocus mis en place par la garde nationale du Texas, désormais considérés comme non autorisés.

Dans le domaine politique américain, cela se résume au dilemme classique entre les droits des États et ceux du gouvernement fédéral, dans lequel un État peut prétendre que certaines lois fédérales ont une portée trop excessive, et vice versa.

L’impasse à la frontière, désormais connue sous le nom de « impasse à Eagles Pass », met en évidence l’impasse dans laquelle se trouve le paysage politique américain lorsqu’il s’agit de résoudre efficacement les problèmes.



Plus important encore, il passe complètement à côté du sujet et du nœud du problème. L’argument entre « droits étatiques et droits fédéraux » est faux. Si un camp l’emporte sur l’autre, cela ne s’attaque pas à la racine du problème des migrants, que beaucoup ont décrit comme une « crise frontalière », mais même cela ne suffit pas.

Si l’on demande aux experts américains pourquoi il y a une crise frontalière, les réactions instinctives issues d’une vie de propagande nationaliste donneront toujours la même réponse : les migrants veulent des emplois et le mode de vie américains, et ils détestent leurs pays.

Cet état d’esprit arrogant a complètement empêché la résolution de la question de la migration massive.

Il faut comprendre précisément qui sont ces migrants afin de comprendre pourquoi ils veulent venir ici en premier lieu. La plupart des migrants viennent du Guatemala, du Honduras, de Cuba, du Salvador, du Venezuela et de la Colombie.

Ces pays sont tous soumis à la cruelle politique étrangère américaine : sanctions et coups d’État qui provoquent l’instabilité, étranglement économique, corruption entretenue par les agences américaines, menaces de complots mercenaires et violence des gangs alimentée par le trafic de drogue mené via l’agence d’espionnage américaine (CIA).

Les sanctions paralysantes imposées au Venezuela, en particulier, pays membre de l’OPEP et riche en pétrole, ont poussé des centaines de milliers de Vénézuéliens à fuir non seulement l’étranglement économique, mais aussi les menaces de coups d’État et de guerre américaine.

Les politiciens américains dénoncent rapidement « l’échec du socialisme » – mais il s’agit là d’une rhétorique impérialiste américaine banale. Le Venezuela est riche en pétrole et dispose d’une grande marge de croissance. Elle s’industrialise et se construit activement, malgré les sanctions.

Cette partie est importante, comme nous le verrons. Afin de comprendre la crise frontalière, il faut comprendre la principale contradiction politique de la région – l’impérialisme – et parvenir à la crise à partir de cette contradiction même.

La politique étrangère impérialiste américaine présente deux avantages pour les capitalistes américains, que le gouvernement américain sert en fin de compte. Bien entendu, avant tout, il y a la déstabilisation des pays indépendants qui refusent d’être des partenaires juniors des États-Unis dirigés par des régimes compradores.

En visant à renverser des pays comme le Venezuela, le Nicaragua, Cuba et d’autres, les États-Unis peuvent semer le chaos et installer des dirigeants fantoches qui vendraient les ressources de leur pays à bas prix. Les capitalistes américains pénétreraient le marché, réduisant les entreprises publiques en entreprises privées appartenant aux capitalistes américains.

Si les pays refusent de se soumettre, des sanctions sont mises en place, rendant le commerce et la circulation commerciale plus difficiles, voire carrément impossibles, comme c’est le cas avec Cuba. En outre, le Fonds monétaire international (FMI) pourrait proposer des prêts abusifs qui pourraient priver l’État de ses droits sur ses propres pratiques de travail et ses propres ressources.

Cela rend le coût de la vie extrêmement élevé, provoquant une crise migratoire aiguë – et c’est là un deuxième bénéfice pour l’impérialisme américain.

Des centaines de milliers de migrants désespérés sont plus susceptibles de travailler pour un salaire bon marché et de braver des conditions dangereuses pour pouvoir franchir la frontière.

Les capitalistes américains peuvent réaliser des milliards de profits grâce à une main-d’œuvre bon marché, et même les propriétaires de petites entreprises peuvent tirer profit de la main-d’œuvre migrante bon marché.

Les travailleurs sans papiers sont également soumis à la violence d’État de la part d’une police autoritaire et de forces de migrants qui peuvent les expulser à tout moment.

Ainsi, la main-d’œuvre migrante est obligée de travailler à bas prix, et même si le dollar américain a un plus grand pouvoir d’achat dans leur pays d’origine, le montant renvoyé par les envois de fonds n’est pas suffisant pour stabiliser l’industrialisation ou fournir une éducation de masse à une main-d’œuvre en diminution.

Sur le plan intérieur, la privatisation américaine a pris le dessus ou tente de le faire, et l’argent envoyé depuis les États-Unis ne fera probablement qu’aider la plupart des familles à atteindre un niveau de subsistance.

Et c’est là que réside le problème : le gouvernement de l’État du Texas et le gouvernement fédéral américain mènent une bataille qui, en fin de compte, ne résout pas le problème.

Il s’agit d’une petite confrontation sur la gestion des migrations, sur la question de savoir si l’État ou le gouvernement fédéral doit dicter le travail des migrants, et ne s’attaque pas à la cause sous-jacente de la migration elle-même.

Biden a appelé le Congrès à élaborer un projet de loi qui sécuriserait la frontière de manière à donner plus de pouvoir au gouvernement fédéral. Encore une fois, cela ne résout en rien le problème, dans la mesure où la migration massive est une caractéristique intentionnelle de la politique étrangère américaine – et non un symptôme indésirable.

Même si la frontière est verrouillée, la classe capitaliste américaine, qui verse chaque année des milliards de dollars aux politiciens via le Comité d’action politique (PAC) et le lobbying, aura le dernier mot.

Le travail « illégal » est en fait une caractéristique réclamée du système impérialiste, et la classe capitaliste le préfère ainsi : un travail sans droits signifie un travail non organisé, un travail qui ne peut pas intenter de poursuites pour faute professionnelle, des travailleurs qui ne peuvent légalement former des syndicats, des travailleurs qui, selon les normes politiques racistes américaines, ne devraient même pas être là et peuvent donc être expulsés et échangés. La dispute à la frontière se terminera probablement sans qu’un seul coup de feu ne soit tiré. Et même si l’un d’entre eux est renvoyé, cela ne provoquera aucune sorte de « guerre civile », comme le font les experts.

La « crise frontalière », telle qu’elle est décrite dans les médias américains, est une crise de l’impérialisme. C’est un fait connu du système impérialiste, qui ouvre de nouveaux marchés et crée un flux de main-d’œuvre bon marché et exploitable pour les capitalistes américains.

Tant que le système impérialiste perdurera, on peut s’attendre à ce que les crises migratoires et les complots étrangers perdurent également.

*Shabbir Rizvi est un analyste politique basé à Chicago qui se concentre sur la sécurité intérieure et la politique étrangère des États-Unis.

Press TV 3 Février 2024

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère Public ; maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action admet en conséquence le divorce de la dame
Rose Flore OSCAR d'avec son époux Antonio SENATUS, pour injures graves et publiques, aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux ; Ordonne à l'officier de l'état Civil de la Section Sud de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent Jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommage intérêt envers les tiers s'il y échet; Commet l'huissier Joselito THELEMAQUE, de ce Tribunal pour la signification de ce jugement.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Marthel Jean CLAUDE, Juge en audience civile ordinaire en date du vingt et un Juin deux mille vingt-trois, en présence de Me. Albert DARELUS, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance de Me. Junior Sauvens THELEMAQUE, Greffier du siège
Grevy PAULEMONT, Avocat.

CITATION POUR DIVORCE PAR PUBLICATION ET COURRIER

HOPE ROSE SAMEDY (demanderesse)
VS. MIKE KERBENS LOUIS (défendeur), No dossier: SU22D197DR:
Commonwealth de Massachusetts le Tribunal de Première Instance des successions et le tribunal de la famille du Suffolk 24, New Chardon Street Boston, MA 02124, Telf: (617) 788-83-00
Sur requête de la demanderesse HOPE ROSE SAMEDY visant à obtenir une ordonnance enjoignant le défendeur MIKE KERBENS LOUIS de comparaître, de plaider ou de répondre conformément à la règle 4 Mass R CIV DOM RELP. Il apparaît au Tribunal qu'il s'agit d'une action en divorce 1B. La demanderesse a déposé une plainte en divorce demandant au Tribunal d'accorder le divorce de rupture irrémédiable. Conformément à la règle 411 supplémentaire du Tribunal des Successions, une Ordonnance d'interdiction automatique à été prononcée contre les parties nommés ci-dessus le défendeur est introuvable dans le Commonwealth et on ne sait pas où il se trouve actuellement. La signification à personne au défendeur n'est pas réalisable, et le défenseur n'a pas comparu volontairement dans cette action.
Il est ordonné que le défenseur soit invité à comparaître, à plaider, à répondre ou à agir de toute manière concernant la plainte présentée au plus tard le 22 Février 2024. S'il ne le fait pas, cette cour procédera à une audience et à un jugement sur cette affaire.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit, déclare fondée la dite action, admet en conséquence le divorce de Estaëlle LUBIN d'avec son époux Luckson ERMILUS pour injures graves et publiques aux torts de l'époux, prononçant la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux. Ordonne à l'Officier de l'état civil de Taïfer Commune de Carrefour de transcrire sur les registres destinés à cet effet le dispositif du présent de jugement de divorce dont un extrait serait insère dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peines de dommages-intérêts envers les tiers. S'il y échet, commet l'huissier Canal GABRIEL de ce tribunal pour la signification de ce jugement.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Nelson CILIUS, Juge en audience civile, publique et ordinaire en date du vingt-et-un juillet deux mille vingt-deux en présence de Me. Rolex MEROVE substitut commissaire de ce Gouvernement de ce ressort et avec l’assistance du greffier Mozart TASSY.
Il est ordonné etc... En foi de quoi etc...
Me. Jean Luma CHARLES officier d'état Civil

PAR CES MOTIFS

Tous autres à suppléer de droit, d'office et d'équité, voir le juge sals de la cause accueillir favorablement l'action de la dame Marie Lourdes Benjamin pour être intentée dans le délai et selon les formes prescrites par la loi: Maintient le défaut requis et octroyé à l'audience du vendredi 16 juin 2023 contre les cités Agues Benjamin, Jeannine Benjamin et Roberson Dubuisson pour faute de comparaître: Au fond, se déclare compétent rationné materiae, s'agissant de trouble de possession et d'opposition d'arpentage ; Admet comme suffisantes les preuves de possession trouvées au cours de la visite des lieux et à travers les dires testimoniaux des témoins Ocgenor Junior et Charlot Jeff selon le voeu des articles 28 et suivants du CPC ; Dire que trouble a été portée à l'occupation de la demanderesse le 17 mai 2023 par l'opposition des cités Agues Benjamin et Jeannine Benjamin procédant par leur mandataire Roberson Dubuisson. Reconnait que les formalités prévues par les articles 22, 23 et 24 du Décret du 26 février 1975 sur la profession d'Arpenteur ont été respectées; Ordonne la continuation de cette opération d'arpentage la où elle a été interrompue; Ordonne aux cités Agues Benjamin, Jeannine Benjamin et Roberson Dubuisson de ne plus causer du trouble à la requérante å l'avenir ; Ordonne en conséquence le maintien de la demanderesse en possession sur son occupation sise à Coporant, Section communale des Sarrazins, commune de Mirebalais ; Condamne les cités Agues Benjamın, Jeannine Benjamin et Roberson Dubuisson solidairement à vingt-cinq mille (25 000) gourdes de dommages intérêts pour les préjudices causées ci avant énumérés ; Les condamne également aux frais et dépens de l'instance; Ce, par application des articles 1168-1169 du code civil, 28, 39, 40, 56 du C. P.C. 22.
Ainsi jugé et prononcé par nous, M Andre Serge Saint-Cloud, Juge en audience ordinaire, publique et civile du mercredi seize (16) août deux mille vingt-trois (2023), å deux heures de l'après-midi, An 219ème de l'indépendance, avec l'assistance de Me Cezard, Greffier du siège
I| est Ordonné.....etc....
En foi de quoi... etc....
Me Vicrane CHARLES, Av
Vilguet PRINSTON , Av,

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action. ADMET en conséquence le divorce de la dame née MARIE LUDIE ANDRAL, d'avec son époux DANIEL SATINÉ pour injures graves et publiques. PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ORDONNE à l'officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier CANAL GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement; Compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous NELSON CILIUS Juge en Audience civile, ordinaire et publique du Jeudi seize Novembre deux mille vingt-trois, en présence de Me FRANTZ MONCLAIR, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, greffier du siège.
Il est ordonné....etc...
En foi de quoi....etc...
Me. Ilvet Augustin, Avocat

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré conformément à la loi statuant publiquement et par défaut sur les conclusions du Ministère public, maintient en la forme le défaut octroyé au profit de Madame Rood Johnson JOLLY la femme née Fabiola DESTINÉ, prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les époux Rood Johnson JOLLY, la femme née Fabiola DESTINÉ aux torts de l’époux. Renvoi les parties par devant l'officier de l'état civil de la Section Sud de Port-au-Prince pour les suites de droit Ordonne la publication du présent jugement dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale, compense les frais et dépens de l'instance. Commet l'huissier Johnny JEAN immatriculé au greffe du Tribunal de première instance de Port-au-Prince pour la signification dudit jugement.
Ainsi Jugé et prononcé par nous, Marthel Jean Claude, au Tribunal de première instance de Port-au-Prince en audience ordinaire, publique et civile du Mercredi huit Novembre deux mille vingt trois (2023), en présence de Me Albert DARELUS, Substitut Commissaire du Gouvernement représentant du Ministère public avec l'assistance de Sauvens Junior THELEMAQUE, Greffier du siège
Il est ordonné....etc....
En foi de quoi....etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré au voeu de la loi, statuant par défaut, à charge d'appel et au nom de la république, maintient le défaut requis et octroyé à l'audience du lundi 28 août 2023 contre les nommées Ema Plaisir, Schella Cadet via leur avocat Me Janel Delpé et consorts pour faute de comparaître ni personne pour eux selon le voeu des articles 49 et 54 du CPC: Dit que la partie opposante, se laissant juger une seconde fois par défaut, ne sera plus reçue à former une nouvelle opposition au regard de l'article 54 du CC: Déclare les nommées Ema Plaisir, Schella Cadet non recevables en leur opposition, les en déboute ; en conséquence, ordonne que la sentence de défaut en date du 29 juillet 2020 rendue au profit des héritiers de feu Prudent Flamand, savoir: Sauveur Flamand, Cyler Victorin, Jinoda Flamand, Yonel Flamand et consorts, sera mise à exécution suivant sa forme et teneur; Et condamne les nommées Ema Plaisir et Schella Cadet aux frais et dépens de l'instance par application de l'article 56 du CPC
Ainsi jugé et prononcé par nous, M Leonel Avril, Jugé en audience ordinaire, publique et civile du lundi dix-huit septembre deux mille vingt-trois (2023), à dix heures du matin, An 219ème de l'indépendance, avec l'assistance de notre Greffier Monsieur Vallière Moïse
Il est ordonné....etc....
En foi de quoi....etc....
Me Vilguet PRINSTON,Avocat
Me Vicrane CHARLES ,Avocat

Suite de la page (13)

résistance inouïe à l'agression économique et à la famine programmées par la France et la CEDEAO via ces sanctions illégales, inhumaines et criminelles ! Celles-ci concernent tous les domaines de première nécessité : les vivres, les médicaments, l'énergie. Le Nigeria a stoppé sa livraison d'électricité au Niger. Outre les régions plongées dans le noir, les hôpitaux, les maternités et autres services publics ne pouvaient plus assurer la bonne conservation des vaccins et produits sensibles pour les enfants et les malades, par exemple. C'est horrible et criminel… mais ça ne fait pas la Une des médias occidentaux. Dès les premiers jours des sanctions, il y a eu une solidarité extraordinaire : les jeunes qui tenaient le siège des armées d'occupation se faisaient nourrir et relayer ; la diaspora nigérienne a lancé un appel à l'humanisme révolutionnaire à travers le monde pour venir en aide au peuple nigérien ; le Faso a envoyé des camions de vivres ; le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie a lancé un appel au peuple à constituer un fonds de solidarité pour faire face à la situation… Enfin, dès le départ, les transporteurs n'ont jamais été d'accord avec la fermeture des frontières. Par tous les moyens, ils ont tenté de faire rentrer les produits de base. Sans oublier la forte pression du Sénat et des populations nigérianes pour rejeter cette guerre comme les assistances diverses qui se développées entre populations frontalières sœurs.

Robin Delobel : Ressentez-vous les effets de ces sanctions au Bénin ?

Denis Sindete : Le Bénin ressent très durement les effets des sanctions. La fermeture de la frontière a paralysé le trafic commercial régulier entre le Bénin et le Niger. Ceci implique un appauvrissement pour de nombreuses couches de populations de part et d'autre des frontières. Par exemple l'oignon du Niger ne vient plus au Bénin ; l'igname et le riz du nord Bénin ne vont plus au Niger, en tout cas pas aussi facilement qu'avant. On a vu ces produits pourrir sur place. Le port de Cotonou tourne au ralenti. Ce qui impacte négativement le travail des dockers, des transporteurs… Des milliers de camions sont bloqués à la frontière. Les commerçants se plaignent; leurs marchandises bloquées entraînent des pertes financières. Les navires et les transporteurs se sont vus obligés de contourner la fermeture de la frontière en se tournant vers le Togo puis le Faso, à partir du Togo, pour gagner le Niger. On a assisté au Nord Bénin à des manifestations des apprentis chauffeurs qui ont clamé leur ras-le-bol face à la faim et l'insécurité qu'entraînent la fermeture des frontières. Ils sont abandonnés avec leurs camions et livrés à eux-mêmes. Sans ressources pour vivre et sans protection aucune aux abords de la voie Bénin-Niger. Dormant dehors, menacés par les attaques des animaux sauvages comme les hyènes, subissant les intempéries, les moustiques, et les transporteurs exigent des solutions et le dédommagement pour les produits qui pourrissent, les manques à gagner divers, etc. Tout cela pèse aussi sur les entrées fiscales du pays. Pourtant, le pouvoir béninois habitué à une gestion opaque fait croire qu'il n'y a aucun impact sur l'économie nationale. Mais la vérité a fini par éclater : le FMI – avec lequel le Bénin négocie des accords financiers – a tout de même annoncé que la fermeture de la frontière, la dévaluation du Naira, la hausse du prix du carburant au Nigeria influencent négativement l'économie béninoise.

Robin Delobel : Quel est le rôle des USA dans la situation au Niger ?

Denis Sindete : Lorsque les USA disent rester au Niger mais s'abstenir de coopérer en matière de renseignement avec le pouvoir, tout cela dit sans vergogne, ils ne sont pas là pour lutter contre un quelconque terrorisme. Au contraire ! Ceux qui doutaient du soutien ou de l'entretien des terroristes par les puissances impérialistes et leurs forces d'occupation peuvent en tirer les leçons… Aux yeux des incrédules honnêtes, il est maintenant clair que les bases d'Agadez et d'autres servent aux USA et à leurs alliés pour faciliter le pillage des ressources naturelles de l'Afrique et y garder une bonne position stratégique. Les États-Unis ont plus d'une trentaine de bases en Afrique, également dans des zones aussi où sévissent les guerres, par terroristes interposés, ou des pillages et attaques contre les paisibles populations : Libye, Mali, Niger- Agadez, Ouallam, Arlit- Faso, Tchad, Sénégal, Soudan, RDC, RDC-Rwanda, Somalie, Cameroun… La plus grande base nord-américain étant située à Djibouti (environ 4.000 soldats).

A cet égard, les dernières révélations sur les conditions d'assassinat de Patrice Lumumba, avec l'implication des USA, confirment s'il en était encore besoin le degré de criminalité de ces puissances impérialistes dans leur volonté de dominer et de piller quoiqu'il en coûte. En lien avec l'actualité au Moyen-Orient, on peut observer que ceux qui veulent rétablir un individu au pouvoir au Niger sont les mêmes qui refusent d'appeler et faire appliquer un cessez-le-feu à Israël et s'atteler à la résolution de la question palestinienne. Le déluge de bombes qui a tué des dizaines de milliers d'enfants et de femmes ne les émeut guère…

Notes

(1) cette affirmation est controversée, d'autres sources divergent à ce sujet : https://information.tv5monde.com/afrique/video/la-france-soutient-elle-le-projet-politique-de-lazawad-2684097

(2) Le 11 août dernier, Philippe Toyo Noudjènoumè, secrétaire général du Parti communiste du Bénin, a écrit une lettre au président de son pays et lui a posé une question simple et précise : quels sont les intérêts qui ont poussé le Bénin à entrer en guerre avec le Niger pour affamer sa population "sœur" ?

(3) en effet comme le note Vijay Prashad "Le ressentiment latent à l'égard de la France s'est intensifié après la destruction de la Libye par l'Organisation du traité de l'Atlantique nord en 2011 et la propagation de l'instabilité dans la région sahélienne de l'Afrique".

(4) La Flamme N°470 du 7 octobre 2022 à propos des bases militaires françaises au Bénin.

(5) Comme c'était le cas avec la guerre au Mali il y a plus de dix ans, voir https://investigaction.net/les-mensonges-de-la-propagande-de/

Investig'Action 31 Janvier 2024

Suite de la page (12)

sont dominés par les puissances transnationales, et pour communiquer dans les réseaux. Mais nous ne pouvons pas en rester là, nous devons continuer à communiquer dans les rues, dans les médias traditionnels et sur les murs, pour que les murs parlent aussi.

Il s'agit donc d'une question vitale de la nouvelle ère qui ne doit pas être négligée, c'est une priorité. Celui qui gagnera la bataille dans les réseaux, dans les rues, dans les médias et sur les murs, gagnera la bataille des idées, comme l'a dit Fidel, gagnera la bataille politique, gagnera la guerre culturelle. Elle est décisive.

« Cette année 2024, le peuple vénézuélien va donner une nouvelle leçon à la droite oligarchique ».

IR : Monsieur le Président, dernière question : 2024 sera une année électorale exceptionnelle dans le monde. Il y aura des élections dans près de soixante-quinze pays. Plus de 4 milliards de personnes seront mobilisées par les élections. Des élections aux États-Unis, en Russie, en Inde, en Ukraine. En Amérique latine, il y aura des élections au Mexique, en Uruguay, au Panama, au Salvador, en République dominicaine… et aussi au Venezuela. L'opposition a déjà désigné neuf candidats, semble-t-il. Et les analystes considèrent votre candidature comme acquise…

J'aimerais donc vous demander si vous serez bien le candidat du chavisme à l'élection présidentielle de 2024 ?

NM : Ce que je peux te dire, c'est que c'est encore prématuré. L'année ne fait que commencer. Seul Dieu le sait… Pas Diosdado (Maduro ironise à propos du nom d'un dirigeant et ami chaviste, NdT), mais Dieu. Attendons que les scénarios électoraux du processus qui aura lieu cette année soient définis, et je suis sûr qu'avec la bénédiction de Dieu, nous prendrons la meilleure décision.

Je suis président non pas parce que j'ai un ego et qu'un jour j'ai dit : « *Je veux être président* « . Ni parce que je suis de la noblesse. Ou parce que je porte le nom de Maduro comme un noble, un seigneur de ses terres, ou que je suis né pour être président, comme ces abrutis politiques de l'oligarchie rance, qui pensent qu'ils sont prédestinés à être président parce qu'ils ont du sang noble ou un nom de famille. Je suis un homme à pied, c'est dans la vie que j'ai trouvé les moyens de défendre une idée, une cause, un projet. Et sur cette route, nous avons rencontré le plus grand des maîtres, notre président Hugo Chávez, un père pour tous, qui a construit un projet, qui nous a ramené Bolívar. Il a fait entrer Bolívar dans le XXIe siècle et en a fait un projet pour la Patria Grande, un projet pour le pays, il en a fait la conscience du peuple.



Le 6 novembre, aux côtés de l'ambassadeur de Palestine au Venezuela Fadi Alzaben, le président Maduro a dénoncé « 75 ans de racisme, de déshumanisation par les suprémacistes d'Israël. Le monde doit se lever pour mettre fin à temps au génocide du peuple palestinien« .

Nous, je dis nous parce que je fais partie d'un collectif, faisons partie d'une cause historique. Je ne suis pas moi, je fais partie d'une cause historique, je fais partie d'un projet national, je fais partie d'un puissant mouvement populaire de millions d'hommes et de femmes. Je fais partie d'une équipe : le haut commandement politico-militaire de la révolution. Je ne me dois pas à moi-même, je ne m'impose pas un ego, une prédestination. Non. Pourquoi ai-je été président ? Eh bien, parce que le commandant Chávez, à un moment donné, en raison d'une maladie très grave, a dû prendre une décision… Et ce choix, le peuple l'a ratifié lors d'une élection héroïque, le 14 avril 2013. Ensuite, je me suis soumis aux épreuves d'une guerre brutale, et lorsque 2017 est arrivé – rappelle-toi les guarimbas (violences de l'extrême droite, NdT), quatre mois de violence, de tentatives de coups d'État, de tentatives d'assassinat – nous avons fait appel à l'Assemblée Constituante. La paix a été rétablie avec la Constitution en main. Ensuite, nous avons remporté les élections des gouverneurs de manière consécutive. Nous avons donné ce qu'on appelle au Venezuela une « pela » (KO électoral, NdT) à la droite réunie. Elle s'est enhardie. Je me souviens de Ramos Allup [du parti Acción Democrática] : « Nous allons gagner vingt-cinq gouvernorats sur vingt-trois« , avait-il déclaré.

Sur vingt-trois, nous en avons gagné dix-neuf… Les États les plus grands et les plus importants du pays… Un miracle populaire, un miracle chaviste. Et le 10 décembre de la même année, nous avons remporté les mairies, 80 % des mairies. Et en 2018, à l'aube de l'année 2018, nous avons tenu un débat au sein du mouvement populaire vénézuélien, du pouvoir populaire, du Grand pôle patriotique, du Parti socialiste unifié du Venezuela, et j'ai de nouveau été candidat en leur nom. Parce qu'ils l'ont décidé, et non parce que j'ai dit « je suis prédestiné« , ou « j'ai du sang noble« , ou « je suis le plus sympa« , ou « je suis indispensable« .

Donc ici, dans cette décision sur mon éventuelle candidature en 2024, ni les ambitions personnelles, ni les ambitions individualistes, ni l'ego, ni le titre de noblesse, ne passeront avant les intérêts de la patrie. Et quand la décision sera prise, quelle qu'elle soit, nous irons tous à la bataille… Ce que je peux te dire aujourd'hui, ce que je peux affirmer aujourd'hui, c'est qu'en cette année 2024, le peuple vénézuélien va donner aux empires du monde, à la droite oligarchique, aux extrémistes, une nouvelle leçon qu'ils n'oublieront pas de sitôt. Le mouvement populaire, les forces populaires et notre pays tout entier se préparent à une grande victoire électorale et à une nouvelle période de révolution avec le Plan national Simon Bolivar et les projets historiques que nous a légués le président Hugo Chávez. Je peux te l'assurer : 2024 sera une année de grands triomphes qui ouvrira les portes à de grandes réalisations pour l'avenir, en 2025 et au-delà.

IR : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je vous souhaite une bonne année et tout ce qu'il y a de mieux pour vous, pour votre famille et pour votre pays. J'attends avec impatience une nouvelle rencontre l'année prochaine.

NM : Bien sûr. Nous nous reverrons. Bonne année à toutes et à tous.

Traduction de l'espagnol : Thierry Deronne
Photos : I.R. / Prensa Presidencial.
Le Monde Diplomatique espagnol
Venezuela info 1 janvier 2024

UP-FT : un outil en construction en Uruguay





L'unité populaire-Front des travailleurs (UP-FT) est la nouvelle force de la gauche uruguayenne

Par Gonzalo Abella

L'Unité populaire-Front des travailleurs (UP-FT) s'est construite, patiemment, comme une alliance de courants de pensée divers, unis autour d'un programme unique et d'une stratégie politique unique. Dans notre UP, il y a des marxistes-léninistes, des maoïstes, des guévaristes, des artistes anti-impérialistes, des humanistes, des patriotes, des chrétiens de théologie de la libération et quelques adeptes des religions africanistes. Même si nous sommes encore une petite minorité, nous possédons déjà cette diversité et nous en prenons soin. Seuls les courants de pensée qui « s'opposent au bonheur public » sont exclus, comme dirait Artigas. Malgré notre manque de ressources, nous veillons à la démocratie interne qui nécessite des ateliers thématiques, une attention à chaque proposition et la convocation systématique à des Rencontres Nationales où chaque participant agit en tant que tel et non comme membre d'un secteur quelconque. Au cours de ces années, nous avons également vu naître des groupes qui se sont approchés de nous puis se sont dissous ou se sont éloignés, mais dans l'UP s'est consolidé un noyau solide, politiquement uni et diversifié en termes d'idéologies populaires.

L'UP définit notre État comme un « capitalisme dépendant » et ses gouvernements successifs comme des employés serviles des sociétés transnationales qui nous pillent. Cette définition, en termes de contenu de classe de l'État, crée les bases scientifiques et politiques du programme UP, dont les fondements ne seront pas revus tant que nous souffrirons du capitalisme dépendant.

Le « contenu » (capitalisme dépendant) détermine le programme, et d'autre part la « forme » (démocratie formelle) détermine la stratégie. La manière dont l'État agit et nous permet d'agir est un facteur important. Lorsqu'il existe une dictature terroriste ouverte, la stratégie consistant à s'approprier par la force les ressources de l'oppresseur est légitime. En revanche, si nous agissons dans le cadre de la démocratie libérale (scénario qui nous donne d'autres opportunités et parfois aussi de fausses illusions), les règles du jeu nous imposent de nous financer dans un contexte d'inévitables difficultés. En ce sens, de nombreux collègues ont apporté des contributions émouvantes, partageant non seulement ce qui leur reste, mais partageant également tout ce qu'ils ont. C'est aussi grâce à cet effort anonyme et collectif que nous grandissons.

Maintenant : l'intensification de la lutte des classes en 2023 signifie que nous nous sommes retrouvés dans la rue, et dans la lutte sociale en général, avec d'autres secteurs politiques qui maintiennent la même attitude de principe contre le capitalisme oppressif. Beaucoup d'entre eux utilisent une terminologie différente, mais UP nous a appris à cohabiter (et même à profiter) de la diversité, mais à condition de ne pas en négocier les principes.

Les différences avec ces nouveaux alliés ne concernent pas seulement la langue. Il existe des histoires du passé qui, à l'époque, divisaient douloureusement la gauche et le mouvement ouvrier. Nous, anciens combattants, avons en tête les fantômes des événements qui nous ont divisés et qui, théoriquement, nous différencient encore. Mais cette nouvelle unité de l'UP-FT n'est pas née d'un séminaire théorique, mais plutôt de notre participation à la lutte commune.

Ni nos nouveaux alliés, ni nous, au sein de l'UP, ne pensons que la démocratie formellement protégée dans laquelle nous vivons est en aucun cas un scénario idéal. Nous sommes simplement tous d'accord sur la nécessité d'utiliser la plateforme électorale pour diffuser notre proposition et soutenir la lutte populaire. Si nous nous sommes unis dans la lutte sociale, lors du Plébiscite, en solidarité avec la Palestine, pourquoi ne pas nous unir également dans la bataille électorale ?

Nous avons d'abord essayé de trouver une base commune pour le Programme, mais parfois les mots nous divisaient, même si nous dénoncions les mêmes choses et proposions (pour l'immédiat) les mêmes actions. Certains d'entre nous parlaient d'une étape de « libération nationale vers le socialisme », d'autres préparaient une « classe contre classe » directement contre le capitalisme. Nous laissons alors une attention excessive à la terminologie et nous concentrons sur les actions nécessaires. Tout au long de ce chemin, une plateforme commune a été immédiatement trouvée. C'est dans l'action que se définit l'orientation de classe. Beaucoup d'autres peuvent être qualifiés de « gauchistes » et sont en réalité les serviteurs de l'opportunisme et des accommodements du Front Large.

En supposant les différences, le nouveau nom commun est apparu naturellement : nous sommes désormais UP-FT. La devise commune est maintenue : « Assemblée populaire ».

Le processus de sélection de la formule électorale a été plus lent. Notre candidat à la présidence (Gonzalo Martínez) a finalement émergé du consensus de tous les représentants du secteur. C'est un jeune militant issu d'un secteur de l'UP, le 26M ; Mais nous tous, à l'UP, sommes pleinement convaincus qu'il saura exprimer la proposition commune, car à l'UP, nous nous connaissons dans la lutte depuis de nombreuses années. Notre vice-candidat, Andrea Revuelta, est une éminente enseignante et militante sociale affiliée au Parti des Travailleurs.

Le capitalisme dépendant continue d'être notre adversaire commun, mais les circonstances vont changer. Saura-t-on entretenir cette formidable unité UP-FT, qui sera toujours en construction et toujours en reconstruction ? Si nous y parvenons, au-delà de l'aspect électoral, nous donnerons un signal important à notre peuple et un message d'espoir aux peuples de notre Amérique multiculturelle.

Résumé latino-américain
2 février 2024

Les syndicats préoccupés pour les travailleurs migrants en Israël

Des syndicats d'Asie du Sud ont fait part de leurs préoccupations quant à la migration de travailleurs précaires en Israël alors que la guerre en Palestine se poursuit.

Avec le bombardement des territoires palestiniens occupés de Gaza et de Cisjordanie, le gouvernement israélien interdit aux travailleurs palestiniens d'entrer sur son territoire. Plus d'un million de travailleurs palestiniens avaient toutes sortes d'emplois précaires en Israël avant la résiliation de leurs permis de travail. Pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre, Israël envisage de faire venir des travailleurs migrants d'Asie.

En Inde ont lieu des campagnes de recrutement pour l'envoi de travailleurs précaires en Israël. Le gouvernement du Sri Lanka encourage lui aussi ses travailleurs à postuler pour du travail en Israël. Beaucoup de travailleurs venus du Népal étaient déjà employés en Israël et certains ont perdu la vie pendant la guerre.

Les syndicats de ces deux pays critiquent leurs gouvernements qui encouragent les travailleurs à prendre des emplois dans une zone de guerre. Suivant un accord bilatéral signé par les gouvernements indien et israélien en mai dernier, 42.000 travailleurs indiens devraient être envoyés en Israël. Or, dans la situation actuelle, on estime qu'ils seront plus de cent mille à être envoyés dans ce pays.



Des travailleurs migrants en Israël (Photo : ILO Flickr)

La plateforme qui réunit des centrales syndicales indiennes a publié en novembre de l'an dernier un communiqué s'opposant à la décision du gouvernement indien d'exporter des travailleurs indiens vers Israël pour remplacer des travailleurs palestiniens. Les syndicats écrivent que « *cette décision rendrait l'Inde complice de la guerre génocidaire qu'Israël mène contre les Palestiniens.* »

Sanjay Vadhavkar, le secrétaire général de la Fédération des travailleurs de l'acier, du métal et de l'ingénierie d'Inde, affiliée à IndustriALL, a en cette circonstance déclaré : « *Le gouvernement indien prend une très mauvaise décision en envoyant ses travailleurs travailler dans des conditions aussi dangereuses. La sécurité des travailleurs est très préoccupante en ce moment en Israël.* »

Anton Marcus, le secrétaire général du Syndicat du personnel de la zone franche d'exportation et des services généraux, affilié d'IndustriALL au Sri Lanka, a pour sa part ajouté : « *On ne peut que déplorer que le gouvernement sri-lankais soit incapable d'assurer la sécurité d'emploi et la protection sociale des travailleurs dans son pays et les incite plutôt à chercher du travail ailleurs, et cela dans une zone de guerre.* »

Apoorva Kaiwar, la secrétaire régionale d'IndustriALL pour l'Asie du Sud, déclare elle aussi : « *Il est effroyable que les gouvernements d'Asie du Sud incitent des travailleurs à partir travailler en Israël et dans les territoires palestiniens occupés plutôt que de contribuer à mettre fin à la guerre.* »

Venezuela : Nous ne dépendons ni des Yankees ni de personne


Le président du Venezuela, Nicolas Maduro s'adressant à la Cour suprême de justice (TSJ)

Le président du Venezuela, Nicolas Maduro, a répondu mercredi aux menaces du Gouvernement des États-Unis de renouveler les sanctions unilatérales contre l'industrie du pétrole et des mines et a souligné que les vénézuélien, en plus d'être libres et indépendants, ne dépendent « ni des Yankees ni de personne » pour avancer.

« *Aujourd'hui, un autre monde existe et notre pays doit savoir, notre peuple doit savoir qu'un autre monde est né, et que nous ne dépendons plus des Yankees ni de personne dans ce monde pour investir, prospérer, progresser, avancer, croître,* » a déclaré Maduro lors de la séance solennelle d'ouverture de l'année judiciaire 2024, qui s'est tenue au siège de la Cour suprême de justice (TSJ) à Caracas.

Le président a souligné que, pendant ces dernières années, malgré les sanctions imposées par les États-Unis, l'Union européenne, et malgré les conspirations planifiées par des secteurs de l'extrême droite vénézuélienne ou étrangère, les Vénézuéliens ont appris à affronter toutes sortes de difficultés économiques, sociales et politiques et à surmonter chacune d'entre elles pour obtenir que le pays entre à présent dans une étape de dépassement et de croissance par son propre effort.

C'est pourquoi il a rappelé que l'extrême droite vénézuélienne qu'on appelle « oligarchie des noms de famille », comme « Borges, López, Machado, Ledezma, Capriles, entre autres » a toujours voulu « mettre le feu au pays », et

Classified Directory

Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com

Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com

HEALTH

HEARING AIDS!! High-quality rechargeable, powerful Audien hearing aids priced 90% less than competitors. Tiny and NEARLY INVISIBLE! 45-day money back guarantee! 855-598-5898

HEALTH

ATTENTION OXYGEN THERAPY USERS! Discover Oxygen Therapy That Moves with You with Inogen Portable Oxygen Concentrators. FREE information kit. Call 888-514-3044

HEALTH

VIAGRA and CIALIS USERS! 50 Pills SPECIAL $99.00 FREE Shipping! 100% guaranteed. CALL NOW! 855-413-9574

HELP WANTED

Haïti Liberté is looking to hire a Wordpress specialist (or someone willing to be trained) with a working knowledge of French, Kreyòl, and English and a sense of design to help with the regular update and maintenance of its website. Send résumés to: editor@haitiliberte.com; or call 718-421-0162

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HOME IMPROVEMENT

BATH & SHOWER UPDATES in as little as ONE DAY! Affordable prices - No payments for 18 months! Lifetime warranty & professional installs. Senior & Military Discounts available. Call: 866-393-3636

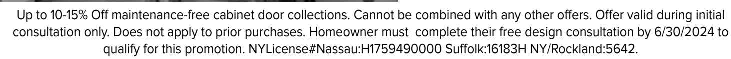
MISCELLANEOUS

DIRECTV Sports Pack – 3 Months on Us! Watch pro and college sports LIVE. Plus over 40 regional and specialty networks included. NFL, College Football, MLB, NBA, NHL, Golf and more. Some restrictions apply. Call DIRECTV 1-888-534-6918

TRAVEL SERVICES

SAVE ON YOUR TRAVEL PLANS! Up to 75% More than 500 AIRLINES and 300,000 HOTELS across the world. Let us do the research for you for FREE! Call: 877 988 7277

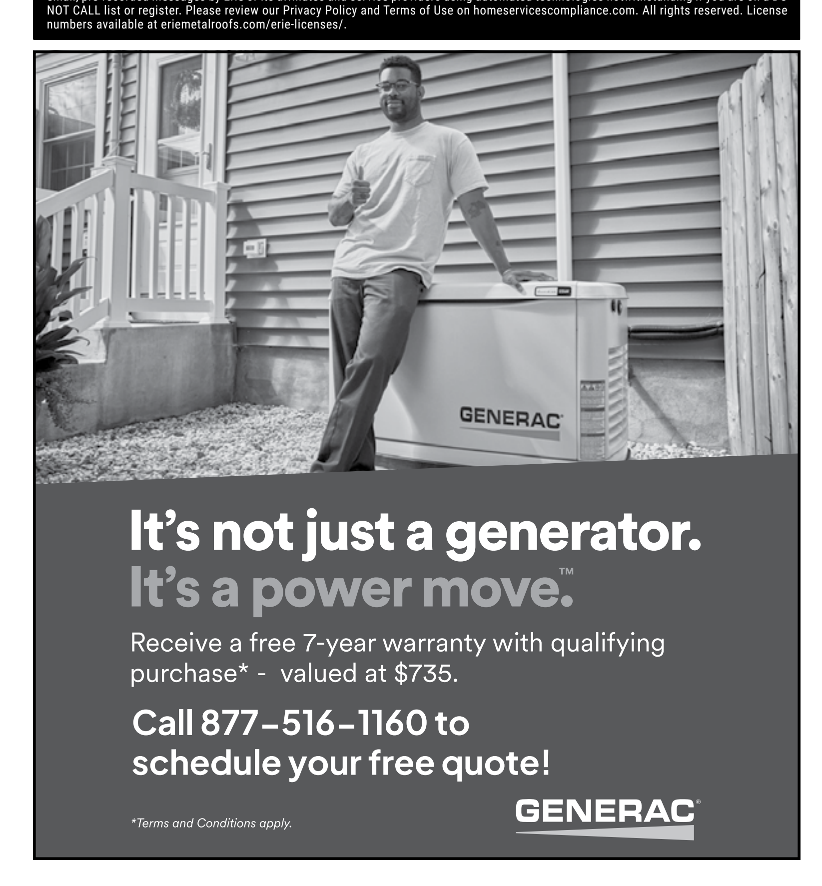














c'est pourquoi ils ont promu des sanctions, un blocus et ont même essayé de créer un Etat parallèle, un plan qui, grâce aux institutions vénézuéliennes, a été vaincu et a fini « dans les poubelles de l'histoire. »

Cependant, Maduro a averti qu'actuellement, ces plans extrémistes restent actifs et sont soutenus par les États-Unis, un pays qui refuse de respecter les décisions des institutions de l'État vénézuélien comme les récentes sentences émises par le TSJ concernant les politiciens du secteur radical de l'opposition dont certains ont été autorisés à participer aux élections et dont d'autres ont été disqualifiés à cause de divers délits.

Maduro a rappelé que la commission politique administrative du TSJ a évalué chaque cas un par un « conformément à la Constitution » et à ce qu'établit l'accord de la Barbade que les délégations du Gouvernement vénézuélien et des secteurs radicaux de l'opposition regroupés dans ce qu'on appelle la Plate-forme Unitaire ont signé. *« C'est une chose jugée, une chose qui a obtenu une sentence définitivement ferme, respectez-la et mettez-y un terme. Justice* » a déclaré le président qui a avancé que « qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige, en 2024, il y aura des élections présidentielles libres au Venezuela.

Maduro a ajouté que, pour que le pays avance et qu'il y ait véritablement la paix, d'abord, « il doit y avoir la justice. » Pour cette raison, il a dit que « ni Madame Violence » (Maria, Corina, Machado) « ni les extrémistes, ni l'oligarchie des noms de famille. » qui menace de demander encore plus de sanctions et d'empêcher les élections présidentielles–, « personne » ne peut être au-dessus du pays et de la Constitution.

Alba Ciudad 1 Février 2024
Traduction Françoise Lopez
Bolivar infos 1 Février 2024

Argentine : Milei et l'idée du communisme



L'anti-communisme extrême de Milei s'est d'abord reflété dans ses harangues médiatiques en tant que candidat et maintenant, il se reflète dans ses discours en tant que président

Par Daniel Alvaro*

Comme l'ont anticipé Marx et Engels dans les premières lignes du Manifeste Communiste, il y a presque deux siècles, le communisme bouge à la manière d'un fantôme. Il apparaît, disparaît et réapparaît. Il ne cesse jamais d'être là. Même surtout dans les moments pendant lesquels il semblait être plus mort que vivant. Aujourd'hui, quand le fantôme du communisme n'est déjà plus reconnu comme une puissance par aucune des puissances qui dominent l'ordre mondial, celui-ci est devenu un objet d'un intérêt théorique nouveau. Le débat contemporain sur « l'idée du communisme »–selon une expression d'Alain Badiou–réunit des intellectuels du monde entier dans des congrès, des revues, des livres et d'autres instances académiques. Il est symptomatique que le débat en question tourne autour de « l'idée », plutôt que de la « pratique » communiste. Cela obéit à diverses raisons. Peut-être la plus évidente est-elle qu'il s'agit d'une discussion éminemment philosophique, ce qui, bien sûr, n'exclut pas les réflexions historiques et politiques.

Mais bien, le fait que les analyses en cours sur le communisme aient lieu essentiellement au sein de l'académie, est un indice du lieu retiré qu'il occupe dans le présent. Hors de ces médias spécialisées et des espaces politiques réduits où l'idée communiste continue à inspirer des actions en vue d'une société post-capitaliste, la représentation courante qu'on se fait du communisme oscille entre une antiquité idéologique, qui a fait son temps, et n'apporte plus de nouveautés, et le souvenir effrayant de l'un des grands régimes totalitaire du XXe siècle. L'échec incontestable du « socialisme réellement existant », et de ce qui est dû devenir capitaliste du monde qui a suivi ont contribué à fixer cette double représentation du communisme dans l'imaginaire social. Mais les pensées et les expériences communistes actuelles prennent des formes inédites et ces formes sont radicalement hétérogènes par rapport à l'orthodoxie philosophique et politique qui servait de doctrine aux Etats et aux partis identifié traditionnellement comme communistes.

Ce qui est certain, c'est que l'exigence communiste de justice, de liberté et d'égalité survit aujourd'hui dans des gestes éthiques et politiques franchement minoritaires si on les considère du point de vue mondial. Le mot même de « communisme » a perdu la force et la centralité qu'il a eu jusqu'à la fin du siècle dernier dans le langage courant de la politique. C'est pour cela même que la situation actuelle ne peut plus surprendre. L'anticommunisme extrême de Milei s'est d'abord reflété dans ses harangues médiatiques en tant que candidat et maintenant, il se reflète dans ses discours en tant que président de la nation. Cela a au minimum un effet paradoxal. À force d'invoquer le nom d'un fantôme qu'on croyait avoir exorcisé pour toujours depuis la fin de la guerre froide, le fantôme réapparaît au moment où il y a l'endroit où on s'attend le moins. Sa présence spectrale se fait sentir comme symbole d'opposition et de résistance à un projet économique, politique et culturel qui a comme objectif fondamental de favoriser le secteur le plus concentré du capital national et transnational au détriment de l'immense majorité de la population argentine.

L'obsession de Milei pour le fantôme du communisme, sa compulsion répétitive à l'identifier comme la cause des mots qui frappent le système capitaliste a collaboré à la remise en circulation d'un terme qui était tombé provisoirement en désuétude. En vérité, peu importe si l'idée que Milei a du communisme correspond à ce que ce mot a toujours été capable de nommer. Dans ce cas, sa conception du communisme est aussi anachronique et inexacte que sa perception du capitalisme de libre marché. Ce qui importe, c'est que son discours réactive un signifiant capable de canaliser le mécontentement croissant de ceux qui, au-delà de leur orientation idéologique ou de leur affiliation à un parti sentent la menace fondée de tout perdre, y compris la possibilité de survivre avec un minimum de dignité.

L'appauvrissement et la précarité de larges secteurs de la société sont peut-être les conséquences les plus immédiates et les plus sensibles du plan de gouvernement de Milei, ce qui ne rend pas moins brûlante la violation des droits et des modes de vie d'une multiplicité d'acteurs sociaux, des mouvements de femmes, de la dissidence et de l'altérité, jusqu'aux institutions publiques liées à la science, à l'éducation, à la culture et à la protection de l'environnement.

Dans cette situation, il ne serait peut-être pas inutile de rappeler la définition du communisme à la fois simple et puissante que proposait le philosophe et activiste Toni Negri dans une interview récente, peu de temps avant sa mort : « Le communisme est une passion collective, joyeuse, éthique et politique qui lutte contre la trinité, de la propriété, des frontières et du capital. »

* Chercheur CONICET et professeur à l'Université de Buenos Aires.

Pagina XII 31 Janvier 2024
Traduction Françoise Lopez
Bolivar infos 2 Février 2024

Suite de la page (9)

approved this mission last October, Kenya's High Court had already issued a "conservatory order" against the deployment to Haiti, while it considered the case brought against it by the Third Way Alliance, which Booker described as a "sister party."

Despite the order, Kenya's parliament gave its approval to the deployment only a month later in November. The Parliament enjoys little confidence of the people, Booker maintains, dismissing the legitimacy of the nod it gave to the deployment.

"Every time the President wants a law passed, he invites the MPs to the state-house and issues them with envelopes of money, and the majority of them fall in line. Even MPs of opposition parties, which have taken a position against this deployment, either abstained from voting or did not attend the session. The ruling party can get any rubbish passed by this parliament," he said.

Only hours after the parliament's approval, the High Court extended its blockade on the deployment until its ruling on January 26. Without waiting for the ruling, a "pre-planning conference" was convened in Nairobi, with representatives from the US, Kenya and Jamaica in attendance.

The pending court case was merely "acknowledged" in this conference, while Ruto was "lauded" for "securing Cabinet and parliamentary authorization for the deployment," according to a joint statement published on the website of the US State Department. By early January, weeks before the ruling, the training of the police units slated for deployment was completed.

"We remind these policemen that they have to be prepared to pay with their lives if they allow themselves to be brokered out for imperialist use by corrupt political leaders," Booker said. "If they think they will just walk in and shoot some gangsters, they are naive – they don't know Haiti's history of resistance to imperialism."

This article was first published by Peoples Dispatch.